

Disparition de Marwa Boughachiche

# L'analyse ADN du corps correspond à la jeune fille

P05

**LE CARREFOUR**  
*Le journal du citoyen* 24ème année **D'ALGERIE**

N°7220 - MARDI 1er JUILLET 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

«Algiers: Export et Economic  
Développement Conference»

**Comment encourager  
les investisseurs à revoir  
leur plan de développement**

P04

**Les sites de distribution de nourriture  
à Ghaza plusieurs fois bombardés**

# Les nouveaux pièges de la mort

Lire en page 03

P07

**ORAN**

**Comptes administratifs, budget supplémentaire et résidences U  
Du pain sur la planche**

**Lutte contre les feux de forêts**

**Les hommes du feu reconduisent  
la même stratégie 2024**

**Dispositif de surveillance des plages oranaises  
Recrutement de 750 surveillants de baignade**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Comité Exécutif de l'UIP

## Le Conseil de la nation participe en Grèce à la 296ème session



Les travaux de la 296e session du Comité exécutif de l'Union interparlementaire (UIP), ont débuté dimanche, à Olympie, en Grèce, avec la participation d'une délégation du Conseil de la nation, a indiqué un communiqué du Conseil. La délégation du Conseil de la nation est composée du président du groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique (RND), membre du Comité exécutif de l'UIP, M. Abderrahmane Guenchouba, et de M. Kamel Khelifati, membre du Conseil de la nation et membre du groupe de travail sur les sciences et la technologie de l'UIP. Les participants à cette session qui se poursuivra jusqu'au 1er juillet, auront à examiner "des questions organisationnelles et financières ain-

si que d'autres questions liées à la situation de certains parlements membres, telles que l'adoption du rapport de la dernière réunion du Comité exécutif et l'examen des amendements proposés aux statuts de l'Union", précise le communiqué. Ils examineront, également, "la vision globale élaborée par l'UIP sur les mécanismes adoptés pour faire face aux crises qui menacent la paix et la sécurité internationales, outre l'évaluation de l'efficacité de sa politique fondée sur des mécanismes politiques, institutionnels et programmatiques". "Le projet d'une nouvelle stratégie sur le travail de cette instance parlementaire mondiale pour la période 2027-2031", a été, aussi, examiné, selon la même source.

Fédération nationale des travailleurs des industries électriques et gazières

## Le secrétaire général Mohamed Abdelfattah Ouled Naoui réélu

Le secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs des industries électriques et gazières (FNTIEG), Mohamed Abdelfattah Ouled Naoui, a été réélu pour un nouveau mandat, lors des travaux du congrès de la fédération, tenu samedi à Alger. Le congrès s'est déroulé en présence du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, et du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentalb, ainsi que du PDG du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, et du SG de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA),

Amar Takdjout. Dans une allocution à cette occasion, M. Takdjout a affirmé que la tenue de ce congrès s'inscrivait dans le cadre du "renforcement de la culture du dialogue, afin de créer un climat de travail propice et serein et d'améliorer les conditions des travailleurs et de la fédération". Pour sa part, M. Ouled Naoui a exprimé ses remerciements aux participants pour le renouvellement de la confiance en sa personne, estimant que c'est "une motivation supplémentaire pour continuer à travailler en vue de réaliser davantage d'acquis en faveur des travailleurs durant la période à venir".

En visite de travail en Algérie

## Le ministre suisse de la Justice et de la Police reçu par Merad



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, a reçu, lundi à Alger, le ministre suisse de la Justice et de la Police, M. Beat Jans, qui effectue une visite de travail en Algérie. Lors de cette rencontre, tenue en présence du Directeur général de la Sûreté nationale

(DGSN), M. Ali Badaoui, et de la Directrice de l'Office fédéral suisse de la police, Mme Eva Wildi, les discussions ont porté sur l'état de la coopération entre les deux parties et les moyens de la renforcer et de la hisser à la hauteur des bonnes relations historiques unissant l'Algérie et la Confédération suisse.

Ministère de l'Industrie

## Relancer les projets industriels confisqués dans les plus brefs délais



Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a souligné, dimanche soir dans la wilaya de Relizane, que son département œuvre à relancer, dans les plus brefs délais, tous les projets industriels confisqués. Dans une déclaration à la presse, lors de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a affirmé que "sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministère de l'Industrie travaille à la relance de tous les projets industriels confisqués, au service

de l'économie nationale". M. Ghrieb a précisé que ses visites dans les différentes wilayas s'inscrivent dans le cadre des "efforts et engagements du ministère de l'Industrie visant à relancer l'activité industrielle et à valoriser les actifs industriels confisqués et récupérés, conformément aux orientations du président de la République, qui visent à développer une base industrielle efficace et durable, notamment dans les Hauts Plateaux et les régions de l'intérieur du pays".

Pour relever les défis auxquels l'Algérie est confrontée

## Le Mouvement Ennahda appelle à renforcer le front intérieur

Le Bureau national du Mouvement Ennahda a appelé, samedi, à renforcer le front intérieur pour relever les défis auxquels l'Algérie est confrontée. Dans un communiqué publié au terme de la réunion de son Bureau national, présidée par le Secrétaire général, Mohamed Douibi, le Mouvement Ennahda a appelé à saisir l'occasion de la

célébration du 63ème anniversaire de l'indépendance pour "réaffirmer la fidélité au legs des chouchada et réitérer l'engagement à préserver la souveraineté, l'indépendance et l'unité de l'Algérie". Le 63ème anniversaire de l'indépendance intervient cette année alors que "le monde connaît de profondes mutations révélant l'ampleur de l'impuissance des

institutions internationales, voire leur partialité flagrante en faveur des forces de l'injustice", a estimé la formation politique, appelant à resserrer les rangs pour faire face à toutes les menaces et relever les défis. Le Mouvement Ennahda a, par ailleurs, appelé à poursuivre les efforts en vue de "mettre un terme au génocide commis contre le peuple pa-

lestinien, notamment à Ghaza", insistant sur "la nécessité pour la communauté internationale d'assumer la responsabilité politique, juridique et morale de son silence et de tout mettre en œuvre pour faire cesser immédiatement cette agression et permettre l'établissement d'un Etat palestinien avec El-Qods pour capitale".

**LE CARREFOUR**  
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST  
Au Capital de 100.000 DADirection - Rédaction - Administration  
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN  
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41  
Président Directeur Général  
Lazreug MohamedDirecteur de la Publication  
Abdellah BOUHALLIDirecteur Technique  
Benyoucef MohamedConception PAO  
Le Carrefour d'Algérie  
Bureau de Mostaganem  
Tél: 045 41 73 80Impression Ouest  
Société d'Impression de l'Ouest  
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:  
L'Entreprise Nationale de Communication,  
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP  
01, Avenue Pasteur Alger.Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42  
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45  
02 05 13 77E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dzSiteweb: [www.lecarrefouralgerie.dz](http://www.lecarrefouralgerie.dz)  
E-mail: [lecarfourdor@anep.com.dz](mailto:lecarfourdor@anep.com.dz)Tous les manuscrits et les photos remis  
au journal ne peuvent faire l'objet  
d'aucune réclamation.

Les sites de distribution de nourriture à Ghaza plusieurs fois bombardés

# Les nouveaux pièges de la mort

Synthèse de B. L.

La guerre propre qu'Israël prétend menée à Ghaza est tout le temps démentie par les images, les témoignages et les récits des journalistes y compris étrangers. C'est plutôt une guerre sale, inhumaine et affreuse. L'armée israélienne n'a aucun sens des valeurs humaines et ne ressent aucun remord. Elle tue de sang-froid une population désarmée, démunie et affamée. L'Occident a tout fait pour cacher cette réalité mais l'évidence est telle que désormais Israël est de plus en plus isolé. Après les bombardements intenses et aveugles des sites d'habitations, des centres de refuges et des hôpitaux, ce sont désormais, les centres de distribution de l'aide alimentaire. Et les témoignages sont sans appel. À Ghaza, ces distributions d'aide pilotées par la soi-disant Fondation humanitaire de Ghaza (GHF), soutenue par Israël et les États-Unis, ont été mises en place, mais donnent lieu à des scènes meurtrières. Ce sont des scènes récurrentes depuis le retour de l'aide humanitaire à Ghaza: des centaines de civils sont systématiquement visés par des tirs de l'armée sioniste. Des soldats israéliens ont même reconnu avoir reçu l'ordre de tirer, même en l'absence de menace. Abdallah Alnajjar, habitant de Ghaza City, a tenté sa chance dans un centre de distribution humanitaire, mais il a reçu une balle dans la main. "Nous nous sommes approchés du site, mais les tirs ont commencé de très loin. Des tirs de chars, de drones et d'artillerie, raconte-t-il. Je suis resté coincé en train de saigner pendant une heure et demie". À Al-Shifa, le plus gros hôpital de la ville, ou du moins ce qui en reste, de nombreux blessés racontent la même histoire. "Celui qui arrive à ces points de distribution est considéré comme une personne disparue et celui qui en revient vivant, comme un ressuscité", raconte Hani Alhasanat, qui a reçu des éclats à la tête à cause d'un drone.

Ces centres d'aide alimentaire de l'humiliation sont fortement critiqués par d'autres organisations venant en aide à la population civile. Médecins sans frontières (MSF) a même demandé son démantèlement. "Ces distributions se font toujours dans le chaos, surtout à l'arrivée des camions et nous recevons un grand nombre de blessés, victimes de tirs directs dont l'origine est souvent inconnue, mais aussi d'écrasements par les camions ou de mouvements de foule", déplore le docteur Abdelkarim Abou Ouda, médecin urgentiste à l'hôpital Al-Shifa. Selon le ministère de la Santé, 583 Palestiniens ont été tués près des centres de distribution d'aide humanitaire, depuis le début des opérations de la GHF fin mai. Le patron de l'ONU, Antonio Guterres, a dénoncé un système "militarisé" de distribution qui "tue des gens". Pour sa part, le porte-parole de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Adnan Abu Hasna, a affirmé dimanche que les conditions humanitaires et sanitaires à Ghaza se sont détériorées, notant que le nombre de victimes de la guerre génocidaire sioniste sur l'enclave "est le plus élevé depuis la seconde Guerre mondiale". Dans une déclaration à des médias depuis Amman, Abu Hasna a souligné que "plus de 10% de la population de la bande de Ghaza a été tuée ou blessée, soit plus d'un million de martyrs et de blessés", ajoutant qu'"un tel bilan ne s'est jamais produit dans aucun autre conflit depuis la seconde Guerre mondiale". Il a expliqué que l'occupation sioniste n'avait autorisé l'entrée que de 9.000 tonnes d'aide depuis le 19 mai, ce qui est insuffisant pour répondre aux besoins du peuple palestinien dans la bande de Ghaza. Il a souligné aussi que la situation générale dans la bande de Ghaza avait atteint des niveaux post-catastrophe, compte tenu des obstacles à l'entrée de l'aide à Ghaza et des milliers de personnes ayant besoin de nourriture et de soins

médicaux. L'armée sioniste a lancé dimanche un appel à évacuer pour les habitants de plusieurs quartiers du nord de la bande de Gaza, où elle dit mener des opérations "d'une force extrême" contre le mouvement islamiste palestinien Hamas. La Défense civile de la bande de Gaza a annoncé dimanche la mort de 14 personnes, dont trois enfants, dans des frappes ou des tirs de l'armée israélienne à travers le petit territoire palestinien dévasté par plus de 20 mois de guerre. Au moins 14 morts et des dizaines de blessés ont été transportés vers des hôpitaux à la suite de tirs et de frappes aériennes de l'armée israélienne, a affirmé Mahmoud Bassal, porte-parole de cette organisation de premiers secours. M. Bassal a détaillé quatre frappes aériennes menées selon lui par des drones ou avions de chasse ayant fait 13 morts : cinq au nord-est de Gaza-ville (nord), deux enfants à Gaza-ville, une femme dans une maison de Khan Younès (sud) et cinq personnes, dont un enfant et deux femmes, dans une tente abritant des déplacés vers al-Mawasi (sud). "Deux enfants de la famille Azzam sont tombés en martyrs et plusieurs personnes ont été blessées lors d'un raid israélien mené à l'aube (vers 04h00, 01h00 GMT) sur une maison [...] dans le sud-est de la ville de Gaza", a précisé M. Bassal. "Nous avons entendu une énorme explosion", a dit Abdel Rahman Azzam, un proche de la famille habitant le même quartier, "les cris des enfants et des femmes ne s'arrêtaient pas. Ils ont bombardé la maison avec un missile sans aucun avertissement préalable". Un homme de 18 ans a par ailleurs été tué par des tirs israéliens alors qu'il attendait une distribution de nourriture dans le secteur d'al-Alam (sud), selon M. Bassal. Dimanche, l'armée a lancé un appel à évacuer pour les habitants de plusieurs quartiers du nord de la bande de Gaza, où elle dit mener des opérations "d'une force extrême" contre le Hamas.

Présidentielles françaises de 2027

## «La diaspora algérienne a un rôle à jouer»

Pour Karim Zeribi, personnalité politique et médiatique algéro-française, il n'est aucun doute que le rôle de la diaspora algérienne reste prépondérant à plus d'un titre, et ce, aussi bien dans le développement de leur pays d'origine, l'Algérie, que dans l'inversement de la tendance politique dans leur pays d'accueil. En plus de son apport dans le développement et la diversification de l'économie nationale, elle a aussi un rôle clé à jouer dans les changements politiques en France lors des prochaines présidentielles de 2027. S'exprimant, hier matin, au sein de l'émission L'invité du jour de la Radio Chaîne III de la Radio Algérienne, M. Zeribi a d'abord souligné les potentialités socio-économiques de l'Algérie et qui en font un grand pays et toute la place que notre diaspora est appelée à occuper. «L'Algérie est au top 10 des pays producteurs de gaz, au top 20 des pays producteurs de pétrole, c'est le plus grand pays d'Afrique et dixième plus grand pays au monde», a-t-il dit. Il a fait remarquer que nombre de «nos compatriotes reviennent pour travailler

et investir en Algérie dans des secteurs comme la santé, l'agriculture, l'intelligence artificielle, et bien d'autres». Autre point évoqué par M. Zeribi, la communication qui reste à développer. «Aujourd'hui, on communique sur ce que les autres disent de nous. Il ne faut plus laisser les autres parler à notre place, qui naturellement ne le font pas toujours positivement», a-t-il dit avant d'ajouter «il faut inverser cette tendance, changer de paradigme et de stratégie». Au sujet des présidentielles françaises qui se prépa-

rent pour 2027, l'invité de la Radio a expliqué que «notre communauté a un rôle clé à jouer» et elle est appelée à peser de tout son poids sur le sort du scrutin. «Nous sommes à la croisée des chemins. Soit, on aura à la tête de l'Etat un xénophobe, islamophobe, algérophobe, et continuera à créer des tensions entre nos deux pays, soit on se mobilise pour mettre en place un homme d'Etat porteur d'une vision de respect pour restaurer une relation d'égal à égal», a-t-il détaillé.

## Il charge Larbaoui de transmettre le message Salutations et estime du roi d'Espagne au président de la République

Le roi d'Espagne, Felipe VI, a chargé le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, de transmettre ses salutations et de dire toute son estime au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la veille de l'ouverture, à Séville (Espagne), des travaux de la 4ème Conférence internationale sur le financement du développement (FfD4). Recevant les chefs d'Etat et de Gouvernement et les chefs de délégation participant à la 4ème Conférence internationale sur le financement du développement, dont les travaux ont débuté lundi matin à Séville, le roi d'Espagne, Felipe VI, a chargé le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, de transmettre ses salutations et de dire toute son estime au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

## Point de Vue

Par A. Benabdellah  
Jalildz62@gmail.com

### Israël attaque les points d'aides alimentaires

Imaginez, chers Mrs, dames, que cet acte abominable soit perpétré par n'importe quel autre régime politique dans le monde, que l'Entité sioniste ? Nous avons déjà dit et longuement radoté que l'injustice internationale se pratique en plein jour, au vu et au su de toute le monde, au nom d'un hypothétique droit international. Pis encore ! Elle se pratique sous la houlette des soi-disant Institutions internationales. Y aurait-il un crime aussi crapuleux que d'attaquer des points d'aides alimentaires «humanitaires» destinés à des gens vivant au quotidien sous l'embargo et les attaques aériennes ? Nous étions tous aveugles devant des réalités que nous ne voulions pas voir... Ainsi, comme dit le sage dicton, l'aveugle n'est pas celui qui ne voit pas, mais hélas, celui qui ne veut pas ou qui refuse catégoriquement, de voir. Nous avons cru, faute de mieux, à cette justice internationale, bien que dans notre for intérieur nous la maudissions. Nous y avons parfois cru avec un brin de sincérité parce que nous étions et nous sommes constamment faibles. A vrai dire, il n'y a pas dans notre pouvoir l'embarras de choix. C'est depuis 1948 que les arabes et les musulmans notamment, le peuple palestinien le plus concerné, attendent et espèrent que justice soit faite. Et c'est normal que l'on ose s'attaquer aux aides alimentaires, devant une masse démographique mondiale de huit milliards de personnes ! Pourquoi ? ..Parce que l'expression «justice» dans les coulisses du Conseil de sécurité de l'Onu, là où se font les plus secrets marchandages politiques, n'est qu'un vain mot, un truc qui voudrait dire, tout et rien. Tant que ce sont les arabes qui périssent dans ce conflit, rien ne presse. Quand les organisations terroristes paramilitaires sionistes, Irgoun, Haganah, Lehi, hashomer, entre autres, tuent de sang-froid les palestiniens et les obligent à quitter la terre de leur ancêtres, l'Onu fraîchement instituée, se contente d'émettre des condamnations dont personnes ne s'en rend compte. Le grand paradoxe, c'est justement quand les pays fondateurs de cet organisme international, qui avaient par la même occasion, fondé l'entité sioniste. Non seulement cette entité a été fondée par eux mais également entretenue, aidée, assistée et protégée, sur tous les plans militaire, économique, financier, propagandiste. Ce n'est pas le moment d'étaler les mobiles et les buts de cet engouement ou bien cette «affection particulière» occidentale pour l'entité sioniste pour laquelle ils ont piétiné toutes les lois et les conventions internationales.

Conseil de la nation

## Arkab présente le nouveau texte de loi sur les mines

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a présenté, lundi, le nouveau texte de loi régissant les activités minières devant les membres du Conseil de la nation. La présentation du texte s'est déroulée lors d'une plénière présidée par M. Azouz Nasri, président du Conseil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou, et de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des mines, Karima Tafer. Lors de son exposé, le ministre a affirmé que ce texte de loi s'inscrivait dans le cadre d'une réforme globale du secteur minier et visait à réaliser la souveraineté économique et à diversifier les sources de revenu national en dehors du secteur des hydrocarbures, outre la création de milliers d'emplois directs et indirects et le soutien aux petites et moyennes entreprises (PME). A cet égard, M. Arkab a souligné que cette réforme reposait sur un diagnostic approfondi de la réalité du secteur, ayant révélé plusieurs insuffisances, notamment la faiblesse des investissements dans l'exploration et la prospection, l'absence d'une base de données géologiques et minières précise, la rareté des nouvelles découvertes exploitables et la quasi-absence d'investissements étrangers, en sus de la faible production locale de certains minéraux, entraînant ainsi une augmentation continue des importations, malgré leur disponibilité locale.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Famine et guerre au Soudan

Selon les Nations Unies, le Soudan vit aujourd'hui l'une des pires tragédies humanitaires de notre époque. Depuis avril 2023, une guerre opposant l'armée régulière du général Abdel Fattah al-Burhan et les Forces de soutien rapide (FSR) du général Mohamed Hamdan Dagaló, a précipité le pays dans une spirale de violence et de misère. Ce conflit interne a provoqué l'effondrement des structures civiles et sanitaires, et contribué à une crise alimentaire dramatique. Lors d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU, la Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, Martha Pobeé, a dressé un tableau alarmant de la situation, dénonçant des lignes de front mouvantes, des frappes aériennes indiscriminées et des violences massives à l'encontre des civils. La ville d'El-Obeid, au cœur du Kordofan, est devenue l'épicentre des combats. La guerre a causé la mort de plus de 20 000 personnes et déplacé près de 13 millions de Soudanais. La famine progresse à un rythme inquiétant. D'après l'ONU et ses agences, notamment le Programme alimentaire mondial, 24,6 millions de personnes au Soudan, soit près de la moitié de la population, sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë. Les combats ont détruit les terres agricoles, fait flamber les prix des denrées et limité l'accès humanitaire. Dans certaines régions, les habitants se nourrissent de feuilles, de plantes sauvages ou de coquilles d'arachides destinées au bétail. Les camps de déplacés, notamment à El Fasher et Zamzam, sont devenus inaccessibles aux secours et confrontés à des attaques régulières. Le Conseil de sécurité de l'ONU a rappelé l'existence de sanctions et d'un embargo sur les armes instaurés depuis 2005. Toutefois, selon le Comité 1591, les violations persistent et les armes continuent d'alimenter le conflit. Le groupe A3+ (Algérie, Somalie, Sierra Leone, Guyana) a exprimé sa vive inquiétude face à l'aggravation de la situation humanitaire et exigé la protection des civils et le respect du droit humanitaire international. Malgré tout, l'ONU note la résilience remarquable du peuple soudanais. Médecins bénévoles, réseaux de solidarité et populations déplacées continuent de rêver d'un retour à la paix et à la stabilité. Mais, souligne l'Organisation, sans cessez-le-feu durable et accès humanitaire sécurisé, la famine risque de devenir incontrôlable.

«Algiers: Export et Economic Développement Conference»

Comment encourager les investisseurs à revoir leur plan de développement

Par Nadira FOUAD

Comment encourager les investisseurs et autres opérateurs économiques à une reconsidération de leurs plans de développement pour l'instauration d'une stratégie d'investissement et de production orientée vers l'export et la culture d'exportation en Algérie. La problématique des compétitivités est au cœur des stratégies pour l'accès aux marchés régionaux et internationaux. Telle est la quintessence du discours prononcé hier à Alger par le PDG du SEEDI, Hichem Saidi, à l'occasion de l'ouverture du congrès «Algiers: Export et Economic Development Conference». Mu par la promotion des exportations, l'orateur a, dans cette allocution de circonstance, annoncé la recherche de nouveaux espaces sur le marché international qui sont selon lui une bataille continue pour les institutions économiques et les Etats dans un monde marqué par une concurrence féroce. Il poursuit cette allocution par signaler que chaque institution cherche le renforcement de sa compétitivité à travers des stratégies axées sur la réduction des coûts. C'est précisément cet objectif, enchaîne le PDG, que poursuivent les institutions économiques, ce qui rend d'ailleurs cette rencontre et ce congrès plus importants vu l'objectif attendu voire la découverte des partenaires potentiels ainsi que les marchés, produits et avantages dans le domaine de l'investissement et du commerce extérieur. Il conclut après un tour d'horizon et une évaluation que la promotion et la diversification des exportations est un outil qualitatif pour générer des revenus, et partant, stimuler la croissance dans le cadre d'une dynamique commerciale et productive innovante pour les biens et services. Vu la politique d'investissement menée tambour battant par les pouvoirs publics en direction de

l'Afrique, Hichem Saidi conclut que les produits exportés vers le marché africain témoignent de l'intérêt croissant des opérateurs algériens pour les marchés extérieurs, notamment les marchés africains dont le cadre des accords de la zone de libre échanges continentale africaine ainsi que l'initiative de commerce orienté. Ce congrès économique-financier sur le développement et l'investissement a vu la participation via les communications de plusieurs représentants du ministère des affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger et des affaires africaines, du ministère de l'Agricultures et du Développement rural et la pêche, du ministère du Transport, du ministère de l'Economie de la connaissance, des startups et des micro entreprises qui se sont exprimés sur cette problématique avec chiffres à l'appui de l'investissement, de l'exportation hors hydrocarbures et la promotion et le développement des échanges économiques et commerciaux. Cependant, la SEEDI, organisatrice de cette manifestation portant sur la conférence d'Al-

ger de l'exportation et du Développement économique, sous le patronage du ministère du commerce extérieur et de la promotion des Exportations, a notamment invité plusieurs représentants de plusieurs associations patronales dont la CAPC, l'ACA, l'AAPI et le président du groupement A&C groupes industriels et le CREAD. D'autres experts et institutions financières et monétaires nationales ont pris part à ce rendez-vous annuel et ont axé leurs interventions successives sur ce sujet phare telle la direction des Douanes algériennes, la CAAT, le FNI, SGBV, FGAR et enfin la caisse de garantie des crédits d'investissements sans oublier évidemment la participation d'une pléiade d'experts en matière d'investissement, de la garantie financière, du rôle de la bourse des valeurs dans le financement de l'Economie, la nouvelle stratégie de soutien aux PME, le rôle des Assurances dans l'accompagnement des acteurs du commerce international et enfin la centralité de l'Economie foncièrement immobilière dans le développement de l'export en Algérie.

Energie

Installation du nouveau président d'ALNAFT

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a supervisé, dimanche à Alger, la cérémonie d'installation de Samir Bekhti, en tant que nouveau président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures "ALNAFT", en remplacement de Mourad Beldjehem, indique un communiqué du ministère. La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège de l'Agence, en présence de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des Mines, Karima Bakir Tafer, du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaâ et de cadres du ministère.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Arkab a expliqué que cette nomination s'inscrit dans le cadre de la dynamique que connaît le secteur, notamment dans le domaine des hydrocarbures, saluant le rôle central de l'Agence "ALNAFT" dans la valorisation des ressources nationales en hydrocarbures, l'encouragement de l'investissement et la promotion de l'activité minière pétrolière et gazière. "La nomination de M. Bekhti, un des cadres les plus compétents et les plus expérimentés de l'Agence, reflète l'engagement de l'Etat à pro-

mouvoir les compétences nationales et à leur confier des responsabilités stratégiques", a ajouté le ministre, réaffirmant son plein soutien au nouveau président dans ses nouvelles fonctions, ainsi que son soutien à tous les cadres du secteur pour poursuivre le processus de réforme et améliorer la performance de l'Agence dans la mise en œuvre de sa stratégie visant à promouvoir les activités amont, à valoriser les gisements pétroliers et à renforcer la compétitivité de l'Algérie en tant que destination pour les partenariats énergétiques. Le ministre d'Etat a également exprimé ses remerciements et sa reconnaissance à M. Beldjehem pour les efforts déployés durant son mandat à la tête de l'agence "ALNAFT". Au terme de son intervention, M. Arkab a souligné l'importance des missions confiées à l'agence en cette étape cruciale, mettant en avant son rôle dans le renforcement de la transparence et l'efficacité dans la gestion des ressources nationales, ainsi que dans le soutien de l'attractivité du domaine minier algérien pour les investissements, en phase avec les réformes structurelles instaurées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre de la nouvelle loi sur les hydrocarbures (19-13) et la loi sur les investissements (22-18).

Commerce intérieur

Réunion consacrée au suivi de l'évolution des prix sur le marché

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a présidé une réunion consacrée au suivi de l'évolution des prix sur le marché, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette réunion tenue dimanche au siège du ministère, M. Zitouni a écouté un exposé exhaustif sur le marché de l'eau minérale et de l'eau de source, ayant porté sur l'état de commercialisation de ces produits sous plusieurs marques commerciales nationales, et les niveaux des prix adoptés au niveau des grossistes et des détaillants, selon la même source. Dans ce cadre, le ministre a mis l'accent sur l'importance des opérations de suivi périodique qui visent à "assurer la transparence du marché et à consacrer les principes d'équilibre et de concurrence loyale, sans compromettre la liberté d'initiative économique".

Forum de l'économie durable

Bouzed réaffirme l'engagement de l'Algérie à atteindre les objectifs

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzed, a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à atteindre les objectifs de développement durable (ODD), à travers une batterie de mesures et de réformes initiées par les hautes autorités du pays, notamment pour l'intégration de ces objectifs dans les politiques publiques. Dans une allocution prononcée en son nom par le chef de cabinet du ministère, Zellagui Djamel Eddine, à l'ouverture des travaux du 2e Forum de l'économie durable, le ministre a souligné que l'Algérie avait fait du développement durable un axe stratégique grâce à "une volonté politique claire visant à allier croissance économique et justice sociale et à préserver l'environnement", précisant que le Gouvernement avait entamé la mise en œuvre de réformes structurelles afin d'intégrer progressivement ces objectifs dans les politiques publiques. L'Algérie a ainsi procédé à la révision progressive de la fiscalité environnementale, en mettant en place des instruments juridiques et institutionnels cadrant avec le principe du pollueur-payeur, dans le but de réduire les impacts environnementaux et d'encourager les pratiques durables, a-t-il expliqué, évoquant également le renforcement du partenariat public-privé, notamment

dans les secteurs stratégiques, et le soutien à l'investissement dans les énergies renouvelables, l'agriculture durable, l'économie circulaire et les infrastructures environnementales. De plus, l'Algérie a consacré près de 6.500 milliards de dinars en 2021-2023 et 2.800 milliards de dinars en 2024 au financement de grands projets structurants, et financé des programmes environnementaux, notamment le plan national de reboisement et le programme d'assainissement et d'alimentation en eau potable, qui a bénéficié d'investissements à hauteur de 1.428 milliards de dinars pour la période 2020-2024 et de 1.231 milliards de dinars pour la période 2025-2030, a-t-il ajouté. Pourtant, a souligné le ministre, malgré tous les efforts déployés, le financement du développement durable reste un défi majeur, qui appelle la mobilisation d'importantes ressources financières dans le contexte mondial actuel, d'où la nécessité, a-t-il dit, de recourir à des outils innovants et de diversifier les sources de financement. "Le développement n'est plus une option, mais un impératif, et son financement est au cœur d'un nouveau pacte économique et social fondé sur la responsabilité environnementale et la justice intergénérationnelle", a-t-il soutenu.

## Observatoire national de la société civile (ONSC) Six universités d'été de formation au profit de 2.400 associations

La présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Ibtissem Hamlaoui, a annoncé, dimanche à Mascara, que l'institution organisera, prochainement, six universités d'été de formation au profit de 2.400 associations à l'échelle nationale. Mme Hamlaoui a précisé, lors d'un point de presse tenu en marge d'une rencontre interactive et consultative avec les représentants des acteurs de la société civile de la wilaya de Mascara, que "ces universités d'été, organisées pour la première fois et placées sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, cibleront 2.400 associations sur l'ensemble du territoire national". Elle a ajouté que ces universités aborderont plusieurs thématiques, notamment les droits et les devoirs des associations à tra-

vers les différentes wilayas du pays, ainsi que des formations autour des divers défis que connaît la société. Elle a souligné que ces universités permettront de créer des réseaux et des coalitions entre les différentes associations concernées par cette initiative. Par ailleurs, la présidente de l'ONSC a affirmé que le nouveau projet de loi sur les associations, qui sera examiné à l'Assemblée populaire nationale, répondra "aux aspirations des différentes associations à travers le territoire national, tout en étant en conformité avec la Constitution, qui consacre la société civile et le principe de la démocratie participative". Lors de la rencontre interactive avec les représentants de la société civile de la wilaya de Mascara, Mme Hamlaoui a souligné "la lourde responsabilité qui incombe aux acteurs

de la société civile, notamment celle de défendre l'Algérie face aux défis extérieurs, notamment à travers les réseaux sociaux". Elle a également appelé à "accompagner les citoyens et la société à travers l'organisation d'activités bénévoles diverses, telles que le nettoyage de l'environnement et les actions caritatives et humanitaires". La présidente de l'Observatoire national de la société civile a, au cours de cette rencontre, écouté les préoccupations et propositions de plusieurs représentants de la société civile de la wilaya. En marge de cette rencontre, une vidéo a été projetée pour présenter la plateforme numérique de l'Observatoire et les services qu'elle offre aux associations, notamment en matière de conseil, de formation et de propositions de solutions aux problèmes rencontrés.

Médecins, psychologues et sociologues

## L'importance de la formation continue soulignée

Les participants à une rencontre de sensibilisation à la lutte contre la drogue et la toxicomanie, organisée dimanche à la maison de la culture Houari-Boumediene de Sétif, ont souligné "l'importance de promouvoir la formation continue des médecins et des spécialistes en psychologie et en sociologie pour leur permettre de lutter efficacement contre le fléau de la drogue". Le président de l'Association algérienne pour la qualité en santé (AAQS), le Dr Salaheddine Arif, a souligné que la promotion de la formation continue de cette catégorie, en particulier, et de toutes les couches de la société, en général, est "le pilier de l'édification d'un système intégré et efficace pour faire face au phénomène de la toxicomanie et réduire ses conséquences sur l'individu, la famille et la société". Le même inter-

venant a également appelé à l'implication des "influenceurs positifs" des réseaux sociaux dans les efforts de lutte contre la drogue, compte tenu de leur impact important sur les différents segments de la société, en particulier les jeunes et les adolescents et ce, "en publiant des flashes de sensibilisation, des messages de motivation et des campagnes numériques innovantes". Pour sa part, le président de l'Association des soins de qualité aux usagers algériens (ASQUA), Boucif Zennaki, a indiqué que la propagation du phénomène de la toxicomanie "appelle à l'intensification des campagnes de sensibilisation auprès de tous les segments de la société, en ciblant en particulier les enfants des écoles primaires pour leur expliquer les dangers de ce fléau dès leur plus jeune âge, et leur inculquer une cul-

ture de lutte contre tous les stupéfiants". Il a également fait part de la "nécessité d'appliquer rigoureusement des sanctions légales les plus sévères à l'encontre des narcotrafiquants". Pour M. Zennaki, "la lutte contre la drogue n'est plus seulement une bataille sanitaire et sociale, mais un combat majeur qui nécessite d'unir les efforts de tous les acteurs, à commencer par la famille". Cette rencontre visait à débattre du danger de la toxicomanie et de ses effets sur l'individu et la société, ainsi qu'à mettre en exergue le rôle de la famille et de l'école dans sa prévention. Des médecins de différentes spécialités, des professeurs d'université, des docteurs en psychologie et en sociologie, des cadres des secteurs des affaires religieuses et de l'éducation, ainsi que des juristes ont participé à la rencontre.

Accident grave à Marhoum (Sidi Bel Abbes)

## Dix blessés dans une collision sur la RN 109

Par Mohamed Nouar

Une collision spectaculaire entre un taxi collectif et un véhicule utilitaire sur la Route Nationale 109 a fait dix blessés ce samedi matin. L'accident s'est produit sur l'axe reliant Marhoum à Oued Taourira, mobilisant d'importants moyens de la Protection Civile. Les faits se sont déroulés aux premières heures de la journée, nécessitant l'intervention rapide des unités de la Protection Civile de la daïra de Marhoum, renforcées par celles de Merine. Les secours ont été confrontés à une scène où dix personnes, âgées de 16 à 73 ans, présentaient des blessures de diverses natures et gravités. Parmi les victimes, on compte six hommes et quatre femmes. Tous les blessés ont été immédiatement pris en charge par les équipes de secours. Après une première évaluation sur place, ils ont été transférés sans dé-



lai vers l'Établissement Public de Santé de Proximité de Marhoum pour recevoir les soins nécessaires. Pour faire face à cette situation, la Protection Civile a déployé un dispositif conséquent : deux camions d'incendie, deux ambulances et une équipe de onze agents de différents grades ont

été mobilisés. La rapidité et l'efficacité de leur intervention ont permis de limiter les conséquences de cet accident et d'assurer une prise en charge rapide des victimes. Une enquête a été lancée par les services compétents pour déterminer les circonstances exactes de cette collision.

## Disparition de Marwa Boughachiche L'analyse ADN du corps correspond à la jeune fille

Le procureur de la République près le Tribunal de Constantine a affirmé, dimanche dans un communiqué que l'analyse ADN du cadavre non-identifié retrouvé dernièrement dans la forêt de Djebel El Ouahch, correspond à la jeune Boughachiche Marwa disparue le 22 mai dernier. "Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de Constantine informe que dans le cadre des investigations sur la disparition de la jeune Boughachiche Marwa, le 22 mai 2025, des informations nous sont parvenues, faisant état de la présence d'un cadavre non-identifié dans la forêt de Djebel El Ouahch", lit-on dans le communiqué. "Après notre déplacement sur les lieux, accompagnés des services de la police judiciaire, de la police scientifique et du médecin légiste, les examens nécessaires ont été effectués et des échantillons ont été prélevés. Nous avons ordonné une enquête approfondie, avec une analyse ADN du corps décomposé de la victime, qui a confirmé qu'il s'agit de la jeune fille disparue Boughachiche Marwa", a ajouté la même source. Les investigations sont toujours en cours sous la supervision du parquet pour déterminer les circonstances de cette affaire et identifier les auteurs".

Accidents de la circulation

## 03 morts et plus de 250 blessés en 24 h

Trois personnes sont décédées et plus de 250 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus en 24 heures à travers le pays, a indiqué dimanche, un communiqué de la Protection civile. Les unités de la Protection civile ont effectué, du 28 au 29 juin, plusieurs interventions suite à des accidents de la circulation survenus à travers le territoire national ayant causé la mort de 3 personnes et des blessures à 259 autres, précise la même source. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tlemcen avec un mort et 11 blessés, suite à 15 interventions liées aux accidents de la route, note le communiqué.

Olympiades algériennes des mathématiques

## Sadaoui rencontre les élèves participant aux épreuves qualificatives

Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a effectué, dimanche, une visite au Lycée des mathématiques "Mohand Mokhbi" à Kouba (Alger), pour rencontrer les élèves participant à la 3ème et dernière épreuve qualificative de la 2ème édition des olympiades algériennes des mathématiques. Dans une déclaration à la presse, M. Sadaoui a réaffirmé l'engagement de son secteur à suivre la formation relative aux olympiades en mobilisant des encadrants "hautement expérimentés et qualifiés", soulignant qu'une "nouvelle approche de formation des élèves a été adoptée dans cette optique, en faisant appel aux étudiants ayant participé, auparavant, aux différentes compétitions continentales et mondiales des olympiades des mathématiques et qui ont remporté des médailles et obtenu des résultats honorables pour l'Algérie". Dans ce cadre, 240 élèves des cycles d'enseignement moyen et secondaire ont entamé, lundi dernier, au Lycée des mathématiques, des sessions de formation qui se poursuivront jusqu'à jeudi prochain, la 3ème épreuve qualificative devant avoir lieu les 3 et 4 juillet prochain. Les résultats seront annoncés le 7 du même mois pour connaître les élèves qui représenteront l'Algérie aux compétitions continentales et internationales des olympiades des mathématiques. Pour rappel, la 3e compétition de qualification concerne les élèves doués en mathématiques, ayant obtenu des moyennes égales ou dépassant 17/20 en mathématiques tout au long de cette année scolaire.



AADL وكالة عدل

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT  
Lotissement Said Hamdine Bir Mourad Rais-ALGER  
N° Identification fiscale : 000016001405697 / A.A.D.L  
PROGRAMME DE LOGEMENTS « Location-Vente »

Direction Régional Tiaret

## AVIS D'INFRUCTUOSITE

D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES

N° 43/DRT/AADL/2025 DU 05/06/2025

Conformément à la loi n°23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et les dispositions du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015  
Portant réglementation des marchés publics et délégations du service public.

L'Agence Nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement - AADL  
Direction Régionale Tiaret informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 43/DRT/AADL/2025 DU 05/06/2025 qu'après ouverture des plis et évaluation des offres technique et financière que le projet de LA REALISATION DE 790 LOGEMENTS « LOCATION-VENTE » EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL, PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION SIS A BECHAR, WILAYA DE BECHAR. Est déclaré infructueux pour motif : Dépassement d'AP.

Le Directeur Régional

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531009623 01.07.2025



AADL وكالة عدل

PUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT  
Lotissement Said Hamdine Bir Mourad Rais -ALGER  
N° Identification Fiscale: 000016001405697  
A. A. D. L  
AGENCE REGIONALE D'ORAN  
PROGRAMME DE LOGEMENTS LOCATION VENTE  
AADL 03 TRANCHE 185 000 LOGEMENTS ZONE 02  
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES  
N°57/25/ ORAN - AADL DU 29/05/2025

### Avis D'Attribution Provisoire De Marché

Conformément aux dispositions des articles 65,82 et 160 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et en application des dispositions de la Loi n° 12-23 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, l'Agence Nationale de l'Amélioration et du développement du logement (AADL), Direction régionale Oran, porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre N°57/25 ORAN - AADL du 29/05/2025, relatif à l'ETUDE GEOTECHNIQUE DE L'ASSIETTE DE TERRAIN DU PROJET DE 1000/3800 LOGEMENTS LOCATION- VENTE EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL, PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION AU SITE 01, POLE URBAIN BOUDIMIL, COMMUNE DE BENI MESTER, WILAYA DE TLEMCE

Que ce dernier a donné lieu au résultat suivant :

| Désignation                                                                                                                                                                                                                                                                         | Attribution provisoire du marché       | Montant de l'offre financière DA/TTC | Note Technique /100 Points | Critère de choix                                                                               | Délai (mois) |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|--------------------------------------|----------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| ETUDE GEOTECHNIQUE DE L'ASSIETTE DE TERRAIN DU PROJET DE 1000/3800 LOGEMENTS LOCATION- VENTE EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL, PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION AU SITE 01 POLE URBAIN BOUDIMIL, COMMUNE DE BENI MESTER, WILAYA DE TLEMCE | SPA LNHC<br><br>NIF<br>000016001318398 | 10 148 320.00                        | 85                         | L'unique soumissionnaire pré-qualifié techniquement et dont l'offre financière est avantageuse | 02 mois      |

Les soumissionnaires désireux de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se présenter au niveau de la direction Régionale AADL - ORAN sise à la Cité AADL 1377 logements - Bloc 23 - Face USTO - Oran dans les trois jours qui suivent la date de la première parution de cet avis dans l'un des quotidiens nationaux ou dans le BOMOP.

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré peuvent introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés du ministère de l'habitat de l'urbanisme et de la ville sise siège CNAT 2ème Etage - Hussein Dey - Alger dans les dix(10) jours qui suivent la date de la parution du présent avis d'attribution provisoire dans l'un des quotidiens nationaux ou dans le BOMOP.

Si les dates limites sus-indiquées coïncident avec un jour férié ou un jour de repos légal, elles sont prorogées au jour ouvrable suivant.

Le Directeur Régional de l'AADL D'ORAN

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531009766 01.07.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'INTERIEUR DES COLLECTIVITE LOCALE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE  
DIRECTION GENERALE DE LA-SURETE NATIONALE  
ETABLISSEMENT HOSPITALIER DE LA SURETE NATIONALE - SBA  
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 419002 003022194

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES

N° 04 / DGSN /DSASAS/EHSN SBA/2025

Un appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales est lancé par direction générale de la sureté nationale / l'établissement hospitalier de la sureté nationale de sidi bel abbés, en vue l'acquisition, installation et mise en service des équipements médicaux au profit de l'établissement hospitalier de la sureté nationale de sidi bel abbés en sept lots séparés susceptibles d'être attribués séparément :

- LOT N°01 : EQUIPEMENTS DE SERVICE REANIMATION.
- LOT N°02 : EQUIPEMENTS DE SERVICE DENTAIRE.
- LOT N°03 : EQUIPEMENTS DE LABORATOIRE
- LOT N°04 : EQUIPEMENTS DE SERVICE CARDIO.
- LOT N°05 : EQUIPEMENTS D'OTR
- LOT N°06 : APPAREILL D'ANESTHESIE.
- LOT N°07 : AMPLIFICATEUR DE BRILLANCE

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau de marché publics de l'établissement gratuitement.  
Les offres jointes aux documents administratifs et organisationnels doivent être envoyées à l'adresse suivante :

Direction Générale De La Sureté Nationale  
Etablissement Hospitalier De La Sureté Nationale - Sidi Bel Abbas-  
Adresse : Rue Houaouria AEK - Sidi Bel Abbés -

Les dossiers sont mis dans une enveloppe anonyme portant la mention :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales  
N°04 / DGSN /DSASAS/EHSN SBA/2025.

À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres d'EHSN SBA

#### \* ELIGIBILITE DES CANDIDATS

- Une copie de l'extrait du registre de commerce électronique (code approprié) Certifiée, conforme par le CNRC.
- Ayant un agrément délivré par le Ministère de santé en cour de validité.
- Qui ont un chiffre d'affaire moyen des trois dernières années (2022-2023-2024) selon le tableaux du page 08 (article 03 éligibilité des candidat)
- Qui détiennent au moins une (01) attestation de bonne exécution de même nature délivrée par un maître d'ouvrage public
- concernant les importateur : une attestation émanant de la direction commerce est exigé.
- une copie de l'attestation C20 concernant les forfataire.

01- dossier de candidature: - Une déclaration à candidature remplie, datée et signée (selon le model jointe), une déclaration de probité.

02- offre technique: - Une déclaration à souscrire remplie, datée et signée par le soumissionnaire (selon le model jointe), une mémoire technique justificatif.

03- 03- offre financière: - Une lettre de soumission par lot remplie, datée et signée par le soumissionnaire (selon le model jointe),

- le bordereau des prix unitaire de chaque lot, - devis estimative quantitatif de chaque lot.

La durée de préparation des offres est fixée de : 12 jours à compter de la première parution de cet avis dans le BOMOP ou la presse.

Le dépôt des offres aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres jusqu'à Treize Heur 13h 00, Louverture des plis aura lieu le même jour à Treize Heur et demi 13h30 au niveau l'établissement hospitalier de La sureté nationale de sidi bel abbés.

Si ce jour coïncide un jour férié ou un jour de repos légal, la duré de préparation des offres sera prolongée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagées de leurs offres durant 03 mois à compter de la date de dépôt.

Le directeur de l'EHSN - SBA-

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531009808 01.07.2025



GICA

Groupe Industriel des Ciments d'Algérie

المجمع الصناعي لإسمنت الجزائر  
GROUPE INDUSTRIEL DES CIMENTS D'ALGERIE

### SOCIETE DES CIMENTS DE SAÏDA « S.C.I.S »

S.P.A. au capital social de : 1 050 000 000 DA : رأس المال الاجتماعي : 1.050.000.000 د.ج.  
N° Identification Fiscale : 099820100631731 - N° Article d'imposition : 20100010141 - N° Registre de Commerce : 0742051 B 98  
Adresse : B.P 95 Saïda - Tel : 048 31 12 12 / 048 31 13 70 - Fax : 048 31 13 16 - Site web : www.scis.dz

ALICEF



ALGERAC

الجمعية الجزائرية للصناعة  
Certification Systèmes 3-201

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU CONTRAT

La Société des Ciments de Saïda Spa, Filiale du Groupe GICA, informe l'ensemble des Soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'Appel d'Offres National N°02/DT/SCIS/2025, paru dans les quotidiens : le Carrefour d'Algérie et El-Massa, en date du 06/04/2025, ayant pour objet l'étude, Fourniture, Supervision de montage et mise en service d'une virole complète, d'une cloisante intermédiaire, d'un ensemble de plaque de blindage et d'une charge de boulets pour le broyeur de l'atelier ciment qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le Contrat est attribué provisoirement au Soumissionnaire moins disant désigné ci-après, qui a obtenu le résultat suivant :

| Nom de l'attributaire        | Note Technique | Note Financière | Note globale | Montant de l'attributaire en EUR | Délai d'exécution |
|------------------------------|----------------|-----------------|--------------|----------------------------------|-------------------|
| CHRISTIAN PFEIFFER Allemagne | 50             | 40              | 90           | 1.000.420,00                     | 13 mois           |

Les Soumissionnaires intéressés, peuvent se rapprocher de la Société de ciment de Saïda sise à Hassasna au plus tard dans un délai de dix (10) jours, à compter de la date de publication du présent avis d'attribution provisoire, pour prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres techniques et financières.

Tout Soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire, peut introduire, s'il le souhaite, un recours auprès de la Commission des Achats de la Société, et ce, dans un délai de dix (10) jours, à compter de la date de publication du présent avis d'attribution provisoire.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531100591 01.07.2025

Comptes administratifs, budget supplémentaire et résidences universitaires

## Du pain sur la planche

Par B.Habib

La deuxième Session ordinaire de l'Assemblée populaire de la wilaya d'Oran s'est ouverte, lundi, avec l'examen et le débat par les élus sur plusieurs dossiers dont les comptes administratifs, le budget supplémentaire (BS) de la wilaya au titre de 2025 et les résidences universitaires en plus des divers. Outre le volet consacré aux budgets supplémentaires et la situation des comptes administratifs, cette session a également accordé un intérêt somme toute particulier à la situation qui prévaut au sein des principales résidences universitaires à quelques mois de la prochaine rentrée sociale et universitaire de septembre. Disponibilité de places dans

les résidences universitaires, projets d'extension ou de construction de nouvelles résidences, placements des immigrés clandestins, entretien hygiène environnementale. Mais vraisemblablement le dossier des résidences universitaires dont les besoins se sont agrandis et malgré l'expansion de leur population estudiantine, ces dernières années en raison d'un manque de soutien ou le déficit en termes d'initiatives à même de leur permettre un essor qualitatif à la mesure de leur réputation de contribution à la formation et à l'émergence à l'enseignement supérieur des futurs cadres. Les résidences universitaires qui sont dans l'ensemble le vrai terroir et le réservoir idoine des élites de demain font l'objet annuellement d'un diagnostic de situation

de leur fonctionnement, de leurs besoins ainsi que de leurs nouvelles exigences dans un contexte où le secteur de l'enseignement supérieur enregistre une avancée en terme de qualité de formation et d'enseignement mais aussi des nouvelles spécialités innovantes, ce qui en clair, suppose une prise en charge qualitative améliorée de l'étudiant au niveau des campus où ils ont régulièrement internes, nourris et pris en charge. Le wali d'Oran, Samir Chibani, qui a souligné dans un préambule qu'il était ravi de prendre part à cette troisième session d'APW depuis son installation, a par ailleurs indiqué qu'il était disposé à accorder aux résidences universitaires de la wilaya le soutien dont elles ont besoin.

Bataille d'El Mactaa

## Commémoration du 190ème anniversaire

Représentant M. Samir Chibani, wali d'Oran, le secrétaire général de la wilaya, M. Foudhil El Aidani, a assisté à la commémoration du 190ème anniversaire de la bataille d'El Mataa, qui a vu la victoire de l'armée de l'Émir Abdelkader sur l'armée d'occupation française en 1835, dans la commune de Marsa El Hadjadj. Cet événement était organisé par la Fondation Émir Abdelkader en coordination avec l'Association culturelle Émir Abdelkader de la wilaya d'Oran. Ont assisté à l'événement le chef du daïra de Béthioua, le secrétaire régional de l'Organisation nationale des moudjahidines, un membre du Conseil de la nation, des représentants des autorités sécuritaires et militaires, le président du Conseil populaire municipi-



pal de Marsa El Hadjadj, ainsi que des représentants de la famille révolutionnaire et de la société civile. Cet événement national représente un moment de lutte pour renouveler no-

tre engagement envers notre glorieuse histoire et pour commémorer l'héroïsme de l'émir Abdelkader, symbole de fermeté et de résistance contre le colonialisme français.

Quartier Boulanger

## A quand une vraie structure médicale ?

Par Youcef Chaïbi

Les centres de santé ou dispensaires sont des structures ex-trahospitalières dont l'objectif premier est le rapprochement des structures de prévention et de soin de base de la population avant l'orientation vers un hôpital. Le déploiement de ces dispensaires sur le territoire de la wilaya d'Oran vise l'autonomisation totale de ce qui est soin de base et prévention comme la majorité des structures de santé de la ville, ici on prend un cas, il s'agit de la structure médicale (centre de santé) au sein du marché de fruits et légumes à Haï-Oussama (Ex Boulanger) ne semble plus répondre à l'importante demande de la population. Le centre en question est caractérisé par son exiguïté. Il est, en effet, difficile de se déplacer aisément et de pouvoir s'entretenir avec les malades sans être dérangé. Les deux salles d'attente sont souvent prises d'assaut dès les premières heures, surtout pendant la campagne de vaccination contre les diverses maladies. La seule satisfaction au niveau de cette structure qui malgré l'exiguïté développe une culture de sécurité de soins, il s'agit d'un ensemble cohérent et intégré de comportements individuels et organisationnels, fondés



sur des croyances et des valeurs partagées, pour chercher toujours à réduire les dommages aux patients. Des habitants de plusieurs quartiers et cités de Boulanger se demandent comment un espace abritant une institution qui offre des soins médicaux peut-il se trouver au milieu d'une décharge créée par les vendeurs inciviques juste en face du dispensaire. Cette situation n'est pas due aux manquements des services de ramassage, mais à

l'incivisme de certains marchands de fruits et légumes. Face à la situation désastreuse que vit cet établissement, les habitants de Haï Oussama se posent plein d'interrogations sur l'indifférence et l'absence de clairvoyance politique des responsables. Un habitant du quartier, M.Larbi Sandouk, dira qu'au niveau de notre quartier, il existe plusieurs assiettes appartenant à l'Etat pour réaliser une vraie structure médicale digne de ce nom.

Lutte contre les feux de forêts

## Les hommes du feu reconduisent la même stratégie 2024

Dans le cadre de la saison de lutte contre les feux s'étend généralement de mai à octobre, la direction de la protection civile de la wilaya d'Oran, a mis en place un dispositif de lutte comprenant 03 lignes de défense. En premier lieu, les unités mobiles intégrées dans 10 points au niveau du massif forestier. On cite entre autres, les forêts de M'sila, Madagh, Murdjadjo, la montagne des lions. Compte tenu des résultats réalisés durant la saison 2024, la direction de la protection civile a reconduit la même stratégie de lutte et de prévention contre les incendies de forêts. La deuxième ligne de défense, ce sont les unités proches du massif forestier, telles que Messerghine, Tafraoui, Boutlélis et d'autres. Ces unités sont dotées de moyens pour la lutte contre les feux de forêts. La troisième ligne de défense, c'est la colonne mobile, installée au niveau de l'unité principale. Dans cette unité, des hommes du feu sont en permanence à l'écoute des autres unités, pour intervenir à tout moment. On apprend aussi qu'un dispositif aérien est mis en place. Ce dispositif comprend les hélicoptères de la protection civile, d'une capacité de 3000 m3 en jet d'eau. Les hommes du feu de la protection civile ont aussi un soutien très important de la gendarmerie et de l'ANP en cas de besoin.

A.Kader

Dispositif de surveillance des plages oranaises

## Recrutement de 750 surveillants de baignade

Comme chaque année, la direction de la protection civile de la wilaya d'Oran, met en place un dispositif de surveillance et d'interventions, sur les 33 plages des côtes relevant de la wilaya d'Oran. Selon une source officielle, pas moins de 750 surveillants de baignade ont été recrutés pour la saison estivale 2025, après des tests effectués au niveau de l'unité maritime de la protection civile, implantée au port d'Oran. Au mois de juin, 460 surveillants de baignade saisonniers ont été recrutés. Chaque plage est dotée d'un poste de secours. 05 ambulances sont mises à la disposition des secouristes sur tout le littoral oranais d'une longueur de 18 km. Des plongeurs professionnels, au nombre de 57, sont en permanence pour répondre à des appels de secours. Ces plongeurs ont pour missions, le secours et l'évacuation en mer, avec les 11 embarcations semi-rigides existant dans les 33 plages. Sur le plan sécurité, on apprend que 14 plages sur les 33, relèvent de la sûreté de la wilaya d'Oran. Pour rappel, le dispositif saison estivale comprend aussi la gestion de la circulation routière et les interventions en cas d'accidents.

A.Kader

Aquaculture

## Session de formation pour faciliter l'étude des projets

Une session de formation a été lancée, dimanche à Oran, visant à renforcer les connaissances des membres des commissions locales chargées de l'étude des dossiers de projets d'aquaculture. Cette session de formation bénéficie à une quinzaine de cadres des régions de l'Ouest et du Sud-ouest du pays, selon le directeur local du secteur, Menouar Meghni Sandid. Ce dernier a précisé que cette formation, qui comporte deux volets – administratif et technique –, a pour objectif d'outiller les membres des commissions locales avec toutes les compétences nécessaires pour étudier et valider les projets relatifs à l'aquaculture. Cette session s'inscrit dans le cadre du programme «Economie bleue», lancé il y a quelques années par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, en partenariat avec l'Union européenne, selon la même source. Elle se poursuit jusqu'au 3 juillet et réunit des cadres des wilayas d'Oran, Aïn Temouchent, Mostaganem, Tlemcen, Sidi Bel-Abbes, Relizane, Bechar et Adrar.

Le ministre de l'Industrie dans la wilaya de Tiaret  
«**Donner au foncier sa véritable vocation industrielle**»



Dans le cadre des efforts déployés par l'État pour relancer et développer les projets industriels, le ministre de l'Industrie, Dr Saïfi Ghrib, a effectué, avant-hier dimanche, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tiaret. Il était accompagné du wali de la wilaya, M.Said Khalil, du président de l'Assemblée populaire de wilaya, M. Oukel Balkhira, des autorités civiles et militaires, ainsi que de députés des deux chambres parlementaires. Dans sa première étape, le ministre a procédé à l'inauguration de l'usine de fabrication des portes et fenêtres en PVC «Izdihar», tout en inspectant la nouvelle unité d'Accado, dans la zone industrielle. Sur le même lieu, le membre du gouvernement s'est rendu à la nouvelle usine de production de produits longs. En marge de la visite du ministre de l'Industrie, Dr. Saïfi Ghrib, et en présence du wali, M. Saïd Khalil, ont assisté à la cérémonie officielle de signature du transfert d'un actif industriel récupéré au groupe public GICA, spécialisé dans l'industrie des matériaux de construction, il s'agit de la briqueterie de la SARL BTP Boumerdès, située dans la commune de Frenda, qui a fait l'objet d'une procédure de récupération dans le cadre d'une confiscation de biens. L'usine sera réorientée vers l'investissement public et la production réelle dans le cadre de la stratégie du secteur industriel. Cette démarche concrétise les directives du Président de la République visant à valoriser les biens récupérés et à les investir dans des projets de production réelle, favorisant ainsi le développement local et contribuant au soutien de l'industrie nationale.

L. Bouhala

## Pour assurer un approvisionnement électrique stable 70 nouveaux transformateurs et des projets à Relizane

La Direction de la Distribution de l'Electricité et du Gaz de la wilaya de Relizane a initié une série de projets vitaux, en prévision de l'été 2025. Les opérations s'inscrivent dans le cadre d'un plan proactif visant à renforcer la stabilité du réseau et à améliorer la qualité de l'approvisionnement en électricité pendant les périodes de pointe durant l'été. Dans ce contexte, le directeur de la Sonelgaz, Direction de distribution de la wilaya, M.Abelkader Damen, a révélé lors d'une récente conférence de presse que 70 transformateurs électriques basse tension ont été mis en service, répartis sur plusieurs régions de la wilaya, en plus de 15 km de nouvelles extensions, pour un coût total d'environ 806 millions de dinars. Notre interlocuteur a souligné que ces projets font partie d'un plan visant à améliorer la performance globale du réseau et à éviter d'éventuelles pannes ou fluctuations pendant l'été qui voit généralement une augmentation significative de la demande énergétique. Il a également déclaré que trois nouvelles lignes électriques à haute tension, d'une longueur de 15,75 km, ont été posées; ceci augmentera la capacité de transmission et de distribution pour répondre aux besoins croissants des résidents et des entreprises. Concernant les mesures préventives liées à la saison des incendies, il a expliqué que la Direction a effectué des opérations d'élagage d'arbres sur une distance de 1,7 km et construit plus de 12 tranchées résistantes au feu pour protéger les installations électriques et réduire les risques d'incendies causés par des facteurs naturels. Le réseau de distribution d'électricité de Sonelgaz Relizane s'étend actuellement sur plus de 8.712 kilomètres et alimente plus de 231.000 clients répartis dans les communes de la province. Maintenir sa disponibilité et son efficacité est une priorité absolue notamment compte tenu de la hausse des températures et de la consommation accrue.

N.Aymen

## Coup d'envoi de la saison estivale Sidi Bel Abbès, nouvelle capitale de la natation

Par Mohamed Nouar

La wilaya de Sidi Bel Abbès se positionne désormais comme un pôle d'excellence en matière d'infrastructures aquatiques, marquant un tournant décisif dans l'accès aux loisirs et à la pratique sportive pour ses citoyens. Le coup d'envoi officiel de la saison estivale, donné ce samedi par les autorités locales, a été l'occasion d'inaugurer la piscine semi olympique de la cité Bouazza El Gharbi, baptisée en l'honneur du martyr Kermich Kada. Cette inauguration emblématique, qui coïncide avec le lancement d'un ambitieux programme d'équipement, reflète une volonté politique forte de démocratiser la natation et d'offrir des espaces de détente et d'apprentissage à l'ensemble de la population. La nouvelle piscine semi olympique Kermich Kada, au-delà de son caractère symbolique, est une réalisation majeure. Dotée de deux bassins semi olympiques, d'un bassin pédagogique spécifiquement conçu pour les débutants, et d'une tribune de 150 places, cette infrastructure représente un investissement colossal de 50 milliards de centimes. Ce complexe moderne, équipé de systèmes de purification d'eau de pointe et de chauffage central, témoigne de l'engagement des autorités à fournir des installations de qualité supérieure, répondant aux normes internationales

et garantissant confort et sécurité aux usagers. L'accent mis sur l'apprentissage pour les débutants est particulièrement notable, soulignant une approche inclusive visant à intégrer tous les segments de la population dans la pratique de la natation. Sous l'impulsion du premier responsable de l'exécutif Hadji Kamel, le programme "La natation pour tous" prend une dimension concrète avec la mise en service simultanée de deux autres piscines semi olympiques de proximité à savoir l'une au complexe sportif du 24 Février et l'autre dans la commune de Sidi Lahcen. Cette stratégie d'essaimage vise à désenclaver la pratique de la natation et à la rendre accessible au plus grand nombre, y compris dans les zones périphériques. L'ambition ne s'arrête pas là. Selon notre source, le 1er juillet prochain verra l'ouverture de quatre piscines de proximité supplémentaires dans les communes de Moulay Slisene, Merine, Sidi Ali Benyoub et Marhoun, ainsi que la piscine semi olympique de Sfisef. À la mi-juillet, la piscine semi olympique de Telagh, dont les travaux touchent à leur fin, viendra compléter ce maillage territorial. Au total, ce sont 14 piscines qui seront mises à la disposition des habitants de la wilaya, un chiffre éloquent qui témoigne de l'ampleur de l'investissement et de la vision à long terme des autorités. La pérennité de ces in-

frastructures est au cœur des préoccupations. Le responsable de l'exécutif a émis des instructions fermes concernant une gestion rationnelle et organisée des piscines, en stricte conformité avec la réglementation en vigueur. Cette approche vise à prévenir toute dégradation et à garantir la durabilité de ces équipements essentiels pour les générations futures. Parallèlement, la wilaya encourage l'investissement privé dans ce secteur, avec l'élaboration de cahiers des charges pour l'ouverture de piscines privées. Cette synergie entre les secteurs public et privé promet d'enrichir davantage l'offre aquatique et de dynamiser l'économie locale. Il convient de rappeler que la Direction de la Jeunesse et des Sports avait déjà inscrit, ces dernières années, les projets de deux piscines, l'une à Sidi Bel Abbès même et l'autre dans la commune d'Aïn El Berd. Ces initiatives antérieures s'inscrivent dans une continuité logique avec le plan actuel, soulignant une vision cohérente et progressive du développement des infrastructures sportives. L'effort sans précédent de la wilaya de Sidi Bel Abbès en matière d'équipement en piscines marque un pas de géant vers l'amélioration de la qualité de vie de ses citoyens, en offrant des espaces de sport, de loisirs et de bien-être essentiels, tout en encourageant la pratique de la natation pour tous les âges.

## Sidi Bel-Abbès Lutte contre les feux de forêt

Par Mohamed Nouar

L'approche de la saison estivale, la Conservation des Forêts de Sidi Bel-Abbès met en œuvre une stratégie proactive et multidimensionnelle pour préserver son précieux massif forestier des incendies dévastateurs. Cette approche intégrée, combinant des mesures préventives robustes et une collaboration intersectorielle, vise à assurer la réussite de la campagne de lutte contre les feux de forêt et à sauvegarder l'écosystème local. Les services de la protection des végétaux et des animaux de la Conservation des Forêts ont communiqué un ensemble impressionnant de mesures préventives déjà mises en œuvre. Parmi celles-ci, le nettoyage de 1.200 hectares de forêts, précédemment incendiées dans plusieurs communes, est une initiative clé, visant à réduire la charge combustible. L'amélioration de l'accessibilité aux zones forestières est également une priorité, avec l'ouverture de 59 km de pistes agricoles et la réalisation de 77 km de pistes forestières, facilitant ainsi l'intervention rapide des équipes en cas d'incendie. En application des directives du premier responsable majeur exécutif, plusieurs chantiers majeurs ont été lancés. Le projet de préparation de tranchées pare-feu sur une superficie de 60 hectares est en cours, créant des barrières physiques contre la propagation des flammes. La collaboration avec d'autres Directions exécutives et entreprises publiques

est exemplaire. La Direction des Travaux Publics prend en charge le nettoyage des bas-côtés des routes traversant le domaine forestier, tandis que la Direction de Distribution de l'Électricité et du Gaz s'est attelée à l'ouverture de lignes de sécurité sous les câbles électriques à haute tension, aménageant 5,1 hectares de fossés anti-incendie et élaguant 770 mètres d'arbres. Même les opérateurs de téléphonie mobile contribuent en nettoyant les abords de leurs installations, démontrant une synergie essentielle à la réussite de cette campagne. Au-delà de la prévention des incendies, la Conservation des Forêts de Sidi Bel-Abbès s'engage activement dans la préservation de l'écosystème et de la biodiversité. Des opérations de reboisement ont permis de replanter 2.200 hectares dans les zones forestières touchées par des incendies passés, un investissement crucial pour la régénération de la flore locale. Sur le plan opérationnel, des équipes de première intervention sont déployées dans les zones sensibles, effectuant des patrouilles de reconnaissance et de surveillance. L'embauche d'ouvriers saisonniers renforce les capacités de lutte immédiate contre les feux de forêt. La sensibilisation des citoyens est un pilier fondamental de cette stratégie. Un programme élaboré, en collaboration avec la Direction des Affaires Religieuses et des Waqfs, les services de sécurité et le mouvement associatif, vise à informer le public sur les dangers des incendies et l'importance

d'éviter les comportements à risque. Des décisions strictes ont été mises en application, notamment l'interdiction de l'utilisation d'appareils de cuisson, de barbecues et de produits inflammables dans les zones forestières. L'accès aux espaces forestiers est restreint aux résidents et exploitants et le rejet de déchets est formellement interdit, des mesures visant à réduire considérablement le risque d'incendies d'origine humaine. En parallèle, des opérations quotidiennes de nettoyage des forêts, incluant l'élimination des branches et des pneus, sont menées. Les associations jouent un rôle vital en aménageant et nettoyant les points d'eau forestiers, assurant ainsi une source d'hydratation cruciale pour la faune sauvage et les oiseaux, contribuant à la survie de l'écosystème. La Conservation des Forêts de Sidi Bel-Abbès ne s'arrête pas aux actions immédiates. Une étude d'envergure a été élaborée pour la réhabilitation des écosystèmes forestiers plantés de pins d'Alep, couvrant une impressionnante superficie de 160.000 hectares répartis dans 17 communes de la wilaya. Ce projet ambitieux dont la réalisation est prévue pour le début de l'année 2026, sera financé par la Banque Mondiale pour l'Environnement, soulignant l'engagement à long terme en faveur de la durabilité environnementale. L'approche globale de la Conservation des Forêts de Sidi Bel-Abbès démontre une compréhension profonde des enjeux liés à la protection de l'environnement.

Pour améliorer l'interconnexion multimodale

## Une grande gare ferroviaire à Bab Ezzouar

L'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) envisage de réaliser une grande gare ferroviaire à Bab Ezzouar (Alger), à même de constituer "un nouveau pôle urbain" qui contribuera à améliorer l'interconnexion multimodale, selon un responsable de l'agence. Dans une déclaration à l'APS en marge de la participation de l'ANESRIF à la 56e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA 2025), du 23 au 28 juin, le directeur chargé de la communication au sein de l'agence, Abdelkader Mazar a précisé que la gare reliera les lignes ferroviaires longues distances à celles de la banlieue d'Alger, tout en étant connectée aux moyens de transport urbain, à l'instar du métro, du tramway et des taxis, pour une organisation plus efficace du trafic ferroviaire dans la capitale. "Des normes strictes" ont été mises en place pour le choix du bureau d'études chargé de la conception, en vue de garantir un haut standing pour la capitale. Par ailleurs, le responsable a fait état de l'avancement du projet de la ligne minière ouest Béchar-Gara Djebilet (Tindouf), dont la livraison est prévue à la fin de l'année en cours, soit "avant les délais contractuels fixés à mars 2026". Ce projet, qui s'étend sur une distance de 950 km, est réalisé en "un temps record", en dépit des défis techniques, géographiques et climatiques, eu égard à l'importance stratégique que lui accorde le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a-t-il précisé, ajoutant que le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base "suit quotidiennement l'état d'avancement des travaux via des plateformes numériques fournissant des données en temps réel". S'agissant du premier tronçon de la ligne, qui s'étend sur 200 km entre Béchar et les frontières de la wilaya de Béni Abbès, dont la réalisation est supervisée par des



entreprises publiques, M. Mazar a indiqué que la 2e partie de ce tronçon (107 km) est à sa phase finale, la pose des rails ayant débuté, et sera livrée avec la gare de Hammaguir à la fin de l'année en cours. Le président de la République avait procédé, en avril dernier, à la mise en service du tronçon reliant Bechar à Abadla sur une distance de 100km. Aussi, le tronçon s'étendant du point kilométrique 200 jusqu'à Oum El Assel (Tindouf) sur une distance de 440km, dont la réalisation est assurée par la société COSIDER Travaux Publics et l'entreprise chinoise CRCC, connaît des progrès notables, notamment avec le lancement des travaux de réalisation des gares de Hassi-Khebbi et Tebelbala. S'agissant du tronçon reliant Tindouf à Gara-Djebilet (135km), les travaux de pose des rails sont presque achevés, parallèlement à l'avancement des travaux de la gare de Gara-Djebilet. Le tronçon Oum El Assel-Tindouf (175km), réalisé par des entreprises publiques, enregistre, quant à lui, une grande progression, l'opération de pose des rails et la réalisation des gares

d'Oum El-Assel et de Tindouf ayant été lancées. La ligne ferroviaire sera dotée de 30 stations de croisement, dont deux stations de bifurcation pour une plus grande fluidité du trafic. Des traverses monobloc en béton de 2,6 mètres de long, pouvant supporter de lourdes charges, ont également été utilisées, permettant ainsi l'exploitation de trains avec une charge nette de 22,100 tonnes par voyage. Pour ce qui est de la ligne minière Est Annaba-Bled El Hadba (Tébessa) sur une distance de 422 km, M. Mazar a souligné que l'ANESRIF est à pied d'œuvre pour la livraison des différents tronçons avant les délais impartis, notamment après la visite effectuée fin mai, par le ministre du secteur, M. Lakhdar Rekhoukh, au site où le début de la réception de certaines tronçons avait été annoncé. Dans le même contexte, M. Mazar a évoqué le projet de la ligne des Hauts-Plateaux, s'étendant de Tébessa (Est) à Sidi Bel Abbès (Ouest), dont la plupart des tronçons ont été achevés, tandis que le tronçon Tissemilt-Tiaret (60 km) devrait être livré au cours de l'année prochaine.

Bouira

## Une cinquantaine d'artisans au Salon local de la femme et des familles productives

Une cinquantaine de femmes artisanes bénéficiaires d'aides à travers les différents dispositifs de soutien à l'emploi, ont pris part au Salon local de la femme et des familles productives, organisé, dimanche à Bouira, a-t-on appris auprès de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM). Ce salon, qui a enregistré la participation de 55 femmes rurales et artisanes, a été inauguré par le wali Abdelkrim Laâmourî au niveau de la maison de la culture Ali Zaâmour, en présence de responsables du secteur de l'emploi ainsi que des organismes de soutien à l'emploi, dont l'ANGEM, l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC). «Nous avons organisé plusieurs expositions dédiées notamment à l'artisanat ainsi qu'aux projets menés à bien par les femmes rurales venues des communes de Guerrouma, Bouderbala ainsi que de Bouira», a expliqué à l'APS le directeur lo-



cal de l'ANGEM, M. Soudani El-Hadj. Présent à l'ouverture du salon, le directeur de l'emploi, Boudjnah Boualia, a souligné de son côté que cette manifestation «s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions des hautes autorités du pays visant à encourager la femme productive au niveau local afin qu'elle contribue activement au processus du développement socio-économique du pays». Au cours de cette manifestation, des con-

ventions de partenariat ont été signées entre l'ANGEM et l'Université Akli Mohand Oulhadj et la direction de l'emploi. Les autorités locales de la wilaya ont remis à cette occasion des décisions de versements d'aides financières au profit de 16 femmes artisanes formées au Centre de développement de l'entrepreneuriat, ainsi qu'au niveau de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya, selon les organisateurs.

Colloque sur la biodiversité à Béjaïa

## Les participants appellent à une «charte juvénile pour la protection de l'environnement»

Le rideau est tombé, samedi après-midi à Melbou (Béjaïa) sur les travaux du Colloque national sur la biodiversité, après deux jours de travaux clôturés par une série de recommandations, dont la mise en place d'une «charte juvénile pour la protection de l'environnement», en présence du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui. La charte ainsi souhaitée est présentée comme un «moyen juridique visant à garantir, au-delà des mécanismes consacrés et déjà existant, un environnement sain, protecteur de la biodiversité et respectueux des équilibres naturels». Le sujet a fait débat, et a gagné l'assentiment du plus grand nombre dont beaucoup n'ont pas hésité, dans ce sillage à appeler à «consolider l'action de la police environnementale, et ce, dans un but dissuasif, et surtout de lutte contre les feux de forêts». Dans cet esprit, beaucoup parmi les participants ont également soutenu l'idée de renforcer la sensibilisation et de créer même un «prix national» à décerner au «citoyen modèle», soit pour son innovation ou pour ses actions pouvant servir d'exemple à répliquer. Les recommandations ont porté aussi sur le «renforcement de l'éducation et la formation environnementale et surtout la mise en réseau de tous les acteurs agissant dans la sphère». Les participants ont plaidé aussi pour la création d'une «plateforme numérique» pour y diffuser tous les faits saillants et surtout mobiliser un grand nombre de passionnés pour des actions solidaires ou juste pour y changer des expériences et des informations en rapport. Le ministre qui s'est réjoui de ces recommandations n'a pas manqué de mettre en relief l'intérêt des jeunes participants qui y ont pris part et qui selon ses propos «traduit leur implication dans des thèmes en rapport avec le développement durable, le changement climatique et les équilibres environnementaux». Quelques 200 jeunes, issus de 35 wilayas ont pris part à ce colloque de deux jours, organisé par le Conseil supérieur de la jeunesse et encadré par des universitaires et experts en environnement et agrémenté de surcroît par des visites guidées dans plusieurs régions symboles de la wilaya et dans quelques aires marines protégées.

## Transport à Blida Renforcement de 25 lignes de transport par des bus

La Direction des transports de la wilaya de Blida a annoncé le renforcement par une trentaine de bus de 25 lignes de transport rural et urbain, a-t-on appris auprès de cette direction. Cette opération s'inscrit dans le cadre du renforcement des lignes de transport inter-wilayas, urbain et rural, accusant un manque en bus, a indiqué le chargé de la gestion du secteur, Ammar Zidane. Le renforcement en bus touchera 25 dessertes, dont quinze (15) lignes de transport rural, dans le but d'assurer ce service (transport) aux habitants des zones isolées, à travers notamment les lignes Station Mouzaia-Ain Romana, Station Meftah-Lemhada, et Oued El Alleug-Ferme N106, selon le même responsable. «Une proposition a été émise en vue de renforcer ces lignes avec 30 véhicules (de transport) pour combler le déficit accusé dans le domaine», a-t-il ajouté, par ailleurs. M. Zidane a invité les personnes intéressées et remplissant les conditions requises à se rapprocher des services de la direction pour bénéficier de ces autorisations exceptionnelles.

Vieille ville de Tigiditt (2ème Partie)  
**Avant et après l'occupation française**

D'après les anciens indigènes de Mostaganem, tous les terrains sablonneux actuellement affectés au champ de manœuvres et au champ de tir de Tigiditt, étaient, avant l'occupation française, très boisés, de nombreuses et coquettes habitations y étaient installées et on y pratiquait en grand la culture maraîchère, grâce à l'abondance des eaux d'irrigation qui provenait des sources du bois sacré et que l'on retrouve encore aujourd'hui. Mais dès leur arrivée, nos troupes s'installèrent sur ce plateau qui fut vite transformé en un vaste camp retranché où nos soldats durent restés longtemps faute de casernes pour les recevoir, et ce fut l'installation de ce camp indispensable qui nécessita la destruction de tout ce qui existait sur son emplacement. Pour compléter ce tableau de désastre, les alentours de Tigiditt n'ont pas été épargnés. La forêt qui existait a servi de bois de chauffage et à alimenter les bûchés du campement et cuisine. Cet endroit, dit Charra, qui a servi aussi bien après comme champ de tir. Ceci pour l'anecdote. Un autre événement très important s'est produit à Mostaganem à proximité de Tigiditt. Les tribus d'abord, puis l'Emir Abdelkader, ont engagé une bataille qui a duré 10 jours du 31 juillet 1833 au 9 août 1833. Nous avons dans le détail une copie de cette bataille dans ses phases chronologiques de son déroulement. (4) Histoire de Mostaganem et de Mazagran par J. Rufer. Ce qui a provoqué la délocalisation forcée de 100 familles de mazagran à Tigiditt. Cet autre fait marquant qui restera gravé dans les tablettes de l'histoire de Mostaganem. C'est le fameux traité de la Tafna signé entre l'Emir Abdelkader et Desmichels le 26 février 1834. (3) Voir Histoire de Mostaganem et de Mazagran par J. Rufer. Les français sont entrés à Mostaganem le 28 Juillet 1833. Depuis cette deuxième date, Mostaganem (Tobana), Derb el yhoud (Qaria), (Matemore) y compris Tigiditt ont été totalement transformés. A commencer par le quartier de Matemore qui a été rasé pour laisser la place aux nouvelles constructions pour les garnisons militaires. Derb el yhoud (Qaria) a été amputé de presque la totalité de sa surface pour la reconstruction de la nouvelle ville française. Tigiditt a reçu de plein fouet tout ce désordre occasionné par les expropriations et les démolitions du tissu urbain qui existait. Toute cette population arabe dont une grande partie de celle-ci s'installa juste en face de la Grande Mosquée de Tobana et le long de la Rue 7 Titelguine sur l'autre rive de l'Oued Aïn Sefra à flanc de falaise en remontant vers le haut de la falaise au-dessus de l'Oued Aïn Sefra et s'étendre vers le Nord et l'Est en s'agrandissant. Au départ de sa reconstruction suite au bombardement par le fameux caïd Ibrahim. Ce type de construction genre haouch érigé sans aucun contrôle ni suivi fait de matériaux rudimentaires formant une casbah, favorisé par l'autorité coloniale pourvu que les Arabes restent loin des quartiers huppés Français. Toutes les constructions se ressemblaient et étaient imbriquées les unes aux autres avec des ruelles étroites souvent se terminant en impasses. Il faut attendre 1849 pour voir la construction à Tigiditt de la première école Arabe Française. Jusqu'en 1857, Mostaganem ne posséda que cette école de garçons en dehors de celle des frères de la doctrine chrétienne. S'ensuivirent d'autres constructions modernes à partir des années 1900. En 1935 a débuté la construction du Cinéma Lux et inauguré en 1945.Ce qui a donné un autre visage à cette ville ainsi que d'autres constructions et infrastructures, routes, place publique, marché. Tigiditt sur le plan urbanistique doit être sauvegardée car elle représente l'âme de Mostaganem aux yeux des Mostaganémois. La date du 1er Novembre 1954 sonna le glas de l'occupation française. Cette date restera gravée à jamais dans le cœur des Algériens qui se sont sacrifiés pour ce pays. Tigiditt par la densité de sa population dans un périmètre habitable restreint a favorisé la prise de conscience allant jusqu'au sacrifice de sa vie pour libérer le pays. De grands noms de la révolution sont issus de Tigiditt devenu le cœur battant des révolutionnaires et des autres Mostaganémois plus discrets, qui habitaient les quartiers français dans lesquels tout était surveillé. Il est évident aussi de parler de Kharouba qui est un site balnéaire et a joué un grand rôle au cours de cette période sans oublier les autres habitants à travers tout le territoire de Mostaganem.

**Youcef Benguetat**

Pour comprendre l'âme profonde de la cité  
**Une mosaïque de mémoire sur la résistance Féminine**

**Par H. Med Soltane**

Mostaganem, ville portuaire de l'ouest algérien, est bien plus qu'une simple escale méditerranéenne. Ses rues, ses marchés et ses hauteurs résonnent des échos d'un passé complexe, où les destins se sont croisés, s'entrechoquant parfois, se mêlant souvent. Au cœur de cette trame historique, le rôle des femmes, souvent relégué aux marges des récits officiels, apparaît essentiel pour comprendre l'âme profonde de la cité. Sur les trottoirs animés de la rue du Lion, près du marché central, le spectacle est intemporel : des femmes nomades tsiganes, assises à même le sol, y déchiffrent les lignes de la main. Leurs gestes ancestraux, transmis de mère en fille, ne sont pas seulement l'expression d'un savoir populaire ; ils sont le reflet d'une existence en marge, faite de privations, de nomadisme et d'une résilience face au silence social. Ces femmes, souvent installées en périphérie, notamment au quartier des "Citronniers" sur les hauteurs de Mostaganem, continuent de veiller sur leurs mulets et leurs chevaux, incarnant une présence discrète mais indissociable du paysage urbain. Elles représentent une forme de sagesse vernaculaire, une philosophie de vie ancrée dans l'oralité et la transmission non écrite, où chaque ligne de la main est une parcelle d'une histoire individuelle et collective. Héritages croisés : La Médecine Populaire à l'Époque coloniale. Cette présence féminine liée à la guérison, au sacré et au geste bienveillant ne date pas d'hier à Mostaganem.

Durant la période coloniale, qui a profondément marqué la ville de 1833 à 1962, un autre type de savoir féminin s'est épanoui. Des femmes venues d'Europe, et notamment d'Espagne, se sont installées dans la cité. Beaucoup, issues de milieux modestes et souvent confrontées elles-mêmes aux défis de l'exil et de l'adaptation, ont mis en œuvre une forme de médecine populaire. Leurs pratiques étaient imprégnées des traditions méditerranéennes et des croyances populaires de leurs régions d'origine. Elles soignaient les maux quotidiens avec des herbes infusées, préparaient des décoctions pour soulager les douleurs d'estomac, appliquaient vinaigre et cataplasmes, et même, dans les quartiers démunis de médecins, réalisaient des injections rudimentaires. Ces gestes étaient bien plus que de simples remèdes ; ils étaient accompagnés de rituels empreints de symbolisme. On pouvait voir ces femmes, souvent vêtues de noir ou de couleurs vives, jeter du sel devant les portes pour éloigner le mauvais sort, faire le signe de croix en silence, murmurer des prières, ou poser les mains là où la douleur persistait. Ces pratiques révèlent une philosophie pragmatique de la survie, où la spiritualité et la tradition se mêlaient pour combler les lacunes d'un système de santé inaccessible à beaucoup. Elles incarnaient une forme de résistance discrète face aux difficultés de l'époque, un ancrage dans l'humain et le soin face à la dureté de la vie coloniale. L'arrivée de l'indépendance en 1962 n'a pas effacé du jour au lendemain

ces pratiques et ces mémoires. Au contraire, les bouleversements sociopolitiques ont, d'une certaine manière, maintenu la nécessité de ces savoirs alternatifs. Si la structure de la société changeait, la persistance de la pauvreté et l'accès limité aux soins modernes dans certaines zones ont assuré la pérennité de ces formes de médecine populaire. Aujourd'hui, ces deux mondes féminins – celui des femmes nomades tsiganes et celui des anciennes guérisseuses européennes – semblent se répandre à travers le temps, tissant une toile invisible de mémoires partagées. Dans leurs gestes, leurs regards et leur manière pudique d'occuper l'espace public, persiste une mémoire féminine de la survie, de la transmission et de la dignité. Leur philosophie de vie se manifeste dans la résilience, la capacité à s'adapter et à perpétuer un héritage malgré les marges de la société. Elles incarnent une histoire populaire, celle qui ne figure pas dans les grands livres mais qui s'inscrit dans les rues, dans les souvenirs des anciens, et dans les gestes discrets que certaines femmes continuent de perpétuer, loin du bruit du monde. Ces figures féminines sont les gardiennes d'une mémoire collective, les porteuses d'une philosophie de l'existence qui valorise la débrouillardise, la solidarité et la force tranquille face à l'adversité. Mostaganem, à travers ces histoires de femmes, révèle sa profondeur historique et sa richesse culturelle, rappelant que le passé est une présence vivante qui continue de modeler l'identité de la ville et de ses habitants.

Code de la route

**Le casse-tête des trottinettes**

**Par Charef Kassous**

À l'instar des autres agglomérations urbaines et suburbaines du pays, Mostaganem est aussi confrontée au casse-tête des trottinettes. Ce mode de transport individuel se déploie massivement sur les espaces urbains et devient omniprésent surtout en cette saison estivale. En plus de la prolifération des motocycles, aujourd'hui, on se retrouve avec des trottinettes qui roulent occasionnant de sérieux problèmes de sécurité routière. En effet, le nombre de jeunes et moins jeunes roulant avec cet engin électrique est impressionnant. Cependant, ici comme ailleurs et malgré la multiplication croissante, ces machines échappent complètement au code juridique. Cette situation importune vient se greffer aux autres dangers pouvant être générés sur les voies publiques. Ça roule à droite et à gauche, sur les trottoirs, zappant le code de la route, à travers le flux circulaire sans connaissance aucune du code la route. Ce type de moyen de transport a déjà des années d'existence et est bien visible sur la chaussée. Ceux qui roulent en trottinette, circulent, généralement, sans aucune protection, ce qui représente un danger surtout en nocturne. Ni cas-



que de protection, ni feux de signalisation, ni assurance, ni connaissance du code de la route donnant des frissons aux automobilistes. Le danger reste constant si les autorités ne prennent pas des mesures pour organiser la circulation de ces engins. Même en rase campagne, sur les chemins de retour des plages, en rase campagne, on croise ces machinettes filantes. Les usagers de la route et les piétons surtout font face au quotidien à des dangers liés au comportement des conducteurs de trottinettes électriques. Certains accidents ont été signalés, mais pas que, il y a aussi ceux qui s'accrochent aux véhicules et ceux qui se

donnent en spectacle surtout sur les esplanades des établissements scolaires provoquant souvent des angoisses chez les écoliers. Face à une telle situation incontrôlée, des mesures urgentes restent à mettre en place afin d'assurer la sécurité de tous ceux qui utilisent la route. Adopter de nouveaux moyens de transport appelle à l'impératif d'instaurer une réglementation afin de protéger les usagers de la chaussée et mettre fin au désordre engendré par les trottinettes électriques. A Mostaganem et avec le nombre croissant de visiteurs, la trottinette électrique est un casse-tête auquel il faut y réfléchir.

La décision de la FAF arrive à point nommé

## MCO Réserve: fin de la récréation!

Par Rachid BELARBI

Jadis authentique anti-chambre de l'équipe première, avec de jeunes cracks prêts à tout moment à être lancés dans le grand bain, la «réserve» du Mouloudia d'Oran a vécu sa pire saison en 2024-2025, terminant à l'avant-dernière place du classement du championnat national de sa catégorie. Avec seulement 6 victoires en 30 rencontres, soit un taux de 20 % seulement de succès contre pas moins de 19 défaites, l'équipe dirigée par Aïssa Kinane (66 ans) a complètement raté ses objectifs, déçu le public mouloudéen et confirmé les appréhensions de bon nombre d'observateurs. Ils n'étaient, en effet, pas nombreux ceux qui s'attendaient à une «grande saison» de la part de cette équipe réserve bâtie, comme tout le monde le sait à Oran, sur des critères autres que le talent ou la méritocratie. Des voix s'étaient même élevées dès les premières séances d'entraînement et de sélection pour dénoncer ce mode de fonctionnement mis

en place par le «docteur» Abdelkrim Benaouda sans pour autant que la direction du club ne mette le holà ou ne prenne en considération les mises en garde de ceux qui suivent avec acuité le quotidien des jeunes catégories du club d'El-Hamri. Même au fil des défaites et des humiliations, aussi bien à domicile qu'à l'extérieur, de cette formation hybride, composée de quelques bons éléments passés entre les mailles et d'une majorité de «fils de», rien n'a bougé d'un iota, comme si la médiocrité était régie comme pratique journalière au sein du MCO. Ayant achevé la saison à une peu enviable 19ème loge au général, avec 23 points au compteur seulement, à ... 43 unités des deux premiers du classement, le CRB et le MCA en l'occurrence, cette très faible équipe a, aussi et surtout, mis à nu la «qualité» du «travail» du staff technique et de son responsable hiérarchique en concédant des défaites aux allures d'humiliations extrêmes, comme en ce 29 mai quand les Mendil, Benattia, Addi, Aït Sidhoum, Karawzen, Khoudia, Fatmi, Medja-

hed, Miloudi, Ramdani et autre Djalda ont été concassés par leurs homologues du Chabab de Belouizdad (7-1) ou encore quand ces mêmes jeunots ont été dispersés à domicile, au stade Ahmed Zabana, par une quelconque équipe de Magra sur le score révélateur de (1-5)! Des fessées qui leur valu, ainsi qu'à leurs mentors, les pires commentaires des supporters du club sur les réseaux sociaux devenues la tribune préférée des incondtionnels mouloudéens pour dénoncer cet état de faits et réclamer le départ de tous ceux qui ont souillé l'honneur sportif du porte-drapeau du football oranais. Raison pour laquelle la suppression de la catégorie réserve (U-21) du championnat algérien de football, décidée et actée par la Fédération Algérienne de Football, a été accueillie avec beaucoup d'ironie par la rue mouloudéenne dont l'écrasante majorité estimait que cela « mettrait enfin fin au business des licences et à l'empilement des défaites avec des scores fleuves » qui ont terni l'image de marque du MCO, ou ce qui en restait.

Match amical

### Victoire de l'EN féminine contre la RD Congo

L'EN féminine de football s'est imposée (1-0) face à son homologue de la RD Congo, en match amical disputé ce dimanche au stade Mustapha Tchaker de Blida, en vue de la CAN 2024 (reportée à 2025). Le but de l'EN féminine a été inscrit en première période par l'attaquante d'Al-Nassr saoudien, Lina Boussaha, à la demi-heure de jeu (30e). Les joueuses du sélectionneur national, Farid Benstiti, enchaîneront en défiant le Sénégal, le mardi 1er juillet, dans la même enceinte (20h00). Il s'agit du dernier test de préparation au menu des Algériennes, avant le début de la compétition. En vue de la CAN 2024 (décalée à 2025), Benstiti a fait appel à 26 joueuses. Les Vertes qui signent leur retour sur le plan continental, après leurs absence lors des deux dernières éditions, évolueront dans le groupe B, avec le Nigeria, le Botswana, et la Tunisie. Elles entreront en lice le dimanche 6 juillet face au Botswana (20h00, heure algérienne), avant d'enchaîner contre leurs voisines tounisiennes, le jeudi 10 juillet. Les capées de Benstiti boucleront le premier tour en croisant le fer avec le Nigeria, le dimanche 13 juillet.

Espérance de Tunis

### Amine Tougaï prolonge



Le défenseur central international algérien de l'Espérance de Tunis, Mohamed Amine Tougaï, défendra encore les couleurs des Song et Or pour les deux prochaines saisons. La formation tunisienne a annoncé samedi la prolongation du bail de l'Algérien jusqu'à juin 2027. Arrivé du côté de Bab Souika fin 2019, l'ancien joueur du NA Hussein Dey va ainsi poursuivre l'aventure avec l'Esperance, lui qui fait désormais office de cadre de l'équipe. D'ailleurs, le natif de Bourouba sort d'une saison pleine durant laquelle il a remporté, aux côtés de son compatriote Youcef Belaïli, un triplé historique Championnat, Coupe et Super coupe. Les deux Algériens ont également pris part avec leur club à la Coupe du monde des clubs de la FIFA qui se déroule aux Etats Unis.

Tennis - Circuit africain ITF/CAT (U14) 2ème étape

### 03 médailles pour l'Algérie dont 02 en argent

L'Algérie a décroché trois médailles (2 argent et 1 bronze) lors de la 2e étape du Circuit Africain ITF/CAT des U14 "garçons et filles", clôturée dimanche, au Tennis Club de Bachdjara (Alger). Les médailles d'argent ont été décrochées par Nada Douadi en simple filles et par le duo composé de Choiki Baraa et Amir Hameurlaine en double garçons. L'unique médaille de bronze a été obtenue en simple garçons par Aymen Alla-Eddine Belhachemi. Lors de la première étape, disputée du 22 au 25 juin, l'Algérie avait décroché 5 médailles (2 or, 2 argent et 1 bronze). La première médaille d'or a été remportée en double filles par la paire Nada Douadi-Nesrine Chérif. La seconde médaille en vermeil a été gagnée en double garçons par Mohamed Nail Abed et Aymen Alaa-Eddine Belhachemi, vainqueur en finale, de leur compatriote Baraa Chouki et Yanis Arouni. La deuxième médaille d'argent a été réalisée en simple fille par Nada Douadi, alors que sa compatriote Meriem Bouaouina a décroché la médaille de bronze dans le même tableau. Au total, l'Algérie termine la compétition avec huit (08) médailles (2 or, 4 argent et 2 bronze). "Ces étapes permettront aux participants (es) de gagner des points dans le classement africain de la catégorie en vue d'une qualification au Championnat d'Afrique", ont précisé les organisateurs. Les tableaux simple et double de ces étapes ont été dirigés par le juge-arbitre algérien, Amine Mohatat, titulaire d'un white-badge. La direction du tournoi a été assurée par la trésorière de la FAT, Asma Sahraoui.



ES Sétif

### Azzedine Arab nouveau directeur sportif

L'ES Sétif a annoncé dimanche la désignation du Dr Azzedine Arab, en tant que nouveau directeur sportif de l'équipe première, dans un communiqué publié sur sa page Facebook. «Dans le cadre des récentes réformes annoncées le 23 juin 2025, suite aux instructions du Président-directeur général du groupe Sonelgaz concernant les changements administratifs et organisationnels au sein de la société Black Eagles Entente de Sétif, la direction du club informe le public et l'ensemble des parties prenantes du secteur sportif de la nomination de Dr. Azzedine Arab au poste de directeur sportif de l'équipe», précise la même source. Azzedine Arab signe ainsi son retour à la direction de l'Entente, lui qui avait notamment occupé le poste de président du Conseil d'administration

de la SSPA/ «Black Eagles». Arab qui a entamé ses fonctions ce dimanche, a été chargé «d'élaborer une feuille de route visant à renforcer le rôle de la commission de recrutement des nouveaux joueurs et à développer les compétences internes en assurant la formation des responsables des différentes catégories sportives du club», conclut le communiqué. L'ES Sétif, qui a terminé la saison à la 5e, en compagnie du Paradou AC, avec 41 points chacun, n'a jamais trouvé la bonne carburation malgré les changements opérés en cours de saison, avec notamment le départ de Réda Bendriss et l'arrivée du Tunisien Nabil Kouki. Les coéquipiers d'Akram Djahnit ont même concédé un triste record: cinq défaites consécutives, une première dans l'histoire du club en Ligue 1.



مكتب الأستاذ / اسامة عبد الحفيظ محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم  
الكانن مكتبها بمنطقة الاسكان الحضري CIA عمارة B رقم B-01، B-02 بجانب المحكمة الجديدة بحي 72 مسكن طريق وهران  
الهاتف: 045.42.00.50  
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني  
طبقا للمادة 748 من ق.إ.م

بموجب أمر بحجز تنفيذي على عقار الصادر عن السيد رئيس محكمة مستغاثم بتاريخ 2023/10/22 تحت رقم الترتيب 23/00839 و القاضي تأمر بتوقيع حجز تنفيذي لصالح الدائن بنك الفلاحة والتنمية الريفية وكالة عين تادلس 872 على عقار المدين عينو عبد الله ابن عبد القادر و المتمثل في: المتمثل في حق الإمتياز على الأرضية ¼ حصة من ضمن حصص متساوية في الشبوع من اربع قطع أرضية مساحتها الإجمالية 48 هكتار 63 آر 14 س والمعينة كالآتي : القطعة الأولى مساحتها 00 هـ 58 آر 13 س تحمل الرقم 113 من القسم 10 الكائنة بالسواقلية. القطعة الثانية مساحتها 05 هـ 45 آر 63 س تحمل الرقم 120 من القسم 10 الكائنة بالسواقلية. القطعة الثالثة مساحتها 00 هـ 11 آر 88 س تحمل الرقم 121 من القسم 10 الكائنة بالسواقلية. القطعة الرابعة مساحتها 42 هـ 47 آر 50 س تحمل الرقم 179 من القسم 08 الكائنة بالسواقلية. حسب المخططات المرفقة باصل هذا العقد المخططات المسح 11/5207 المؤرخ في 03 و 26/07/2011 بالنسبة للأراضي الممسوحة . وذلك لإستيفاء مبلغ القرض المحدد في اتفاقية القرض المؤرخة في 26/05/2015 ضف إلى توابعه من فوائد وفوائد التأخير و الرسم على القيمة المضافة القابلة للتغيير، بالإضافة إلى مصاريف الحجز والتنفيذ، وتنفيذاً لجدول قيد الرهن المشر في المحافظة العقارية مستغاثم بتاريخ 05/15/2015 ايداع رقم 2020 مجلد 393 حجم 81 رقم 28 والذي جاء برهن العفار المملوك للمنفذ ضده القائدة الفلاحة والتنمية الريفية وكالة عين تادلس 872 ممثلة بمديرها والممهور بالمسوعة التنفيذية الصادرة عن محكمة مستغاثم مجلس قضاء مستغاثم تحت رقم: 20/134 بتاريخ: 2020/01/27. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/07/15 بمحكمة مستغاثم وذلك أمام قاضي البوع العقارية على الساعة 14:00 الثانية زوالا. التعيين: العقار المتمثل في حق الإمتياز على الأرضية ¼ حصة من ضمن حصص متساوية في الشبوع من اربع قطع أرضية مساحتها الإجمالية 48 هكتار 63 آر 14 س والمعينة كالآتي القطعة الأولى مساحتها 00 هـ 58 آر 13 س تحمل الرقم 113 من القسم 10 الكائنة بالسواقلية. القطعة الثانية مساحتها 05 هـ 45 آر 63 س تحمل الرقم 120 من القسم 10 الكائنة بالسواقلية. القطعة الثالثة مساحتها 42 هـ 47 آر 50 س تحمل الرقم 179 من القسم 08 الكائنة بالسواقلية. السعر الافتتاحي: حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ قدره اثني عشر مليون و مئة و سبعة و خمسون ألف وثمانمائة و خمسون دينار جزائري 12.157.850,00 (دج) ، حسب تقرير الخبرة المنجزة من طرف تقرير الخبر العقاري الأستاذ ولد خطاب بن ذهيبه المودع بأمانة ضبط مستغاثم بتاريخ 2024/11/25 رقم 24/758، على أن يكون البيع بأعلى عرض . للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي  
01.07.2025

الديوان العمومي للتوثيق  
الموثق ميراوي كمال  
مغنية شارع العقيد لطفى رقم 87  
ولاية تلمسان

**\*\*إعلان عن بيع بالمزاد العلني\*\***

- يعلم الموثق الممضي اسفله بأنه سيقام بمكتبه المذكور أعلاه إجراءات البيع بالمزاد العلني لحقوق القاصر : ميخوت ملاك بنت فرحات ، قاصر ، المزداد(ة) بتلمسان بتاريخ 2013/07/22 ، لبيع حقوقه(ا) العقارية المقدرة ب 2560/112 جزء من دار معدة للسكن في طور الإنجاز ، كائنة ببلدية السواحلية دائرة الغزوات ولاية تلمسان ، يتكون من طابق سفلي به مراب ، مسكن مشيد على قطعة أرض صالحة للبناء تحمل رقم 02 من المخطط الخاص لتجزئة تونان 02 مساحتها مائة وثمانية وسبعون مترا مربعا وستون ديسمترا مربعا (2م 178,60) منفصلة من قطعة أرض أكبر مساحتها (02 هـ ، 35 آر ، 46 سا) يحدها : شمالا : طريق عرضه 10 م ، جنوبا : طريق ولائي رقم 108 ، شرقا : طريق عرضه 10 م ، غربا : القطعة رقم 01 وذلك بمقتضى رخصة بالتصرف في أموال قاصر الصادرة عن محكمة الغزوات قسم شؤون الأسرة ، المؤرخة في 01/06/2025 ، رقم الترتيب 25/00057. سيقام هذا البيع بالمزاد بمكتب التوثيق المذكور أعلاه يوم: 2025/07/15 ، على الساعة التاسعة صباحا.

الموثق  
01.07.2025

الديوان العمومي للتوثيق  
الموثق ميراوي كمال  
مغنية شارع العقيد لطفى رقم 87  
ولاية تلمسان

**\*\*إعلان عن بيع بالمزاد العلني\*\***

- يعلم الموثق الممضي اسفله بأنه سيقام بمكتبه المذكور أعلاه إجراءات البيع بالمزاد العلني لحقوق القاصر : ميخوت ملاك بنت فرحات ، قاصر ، المزداد(ة) بتلمسان بتاريخ 2013/07/22 ، لبيع حقوقه(ا) العقارية المقدرة ب 2560/112 جزء من قطعة أرض صالحة للبناء ، كائنة بتونان بلدية السواحلية دائرة الغزوات ولاية تلمسان ، مشيد عليها مسكن يحتوي على قبو وطابق أرضي يشتمل على ثلاث غرف ، مطبخ ، حمام ، مرحاض ، ساحة وثلاث محلات تجارية مساحتها مائتان وثمانية وتسعون مترا مربعا (2م 298) حدودها : شمالا : ملكية بلغار محمد ، جنوبا: ملكية كل من لزرق أحمد وعشي ، شرقا : ملكية سوني ، غربا : طريق ولائي رقم 7 أ ، وذلك بمقتضى رخصة بالتصرف في أموال قاصر الصادرة عن محكمة الغزوات قسم شؤون الأسرة ، المؤرخة في 01/06/2025 ، رقم الترتيب 25/00059. سيقام هذا البيع بالمزاد بمكتب التوثيق المذكور أعلاه يوم: 2025/07/15 ، على الساعة التاسعة صباحا.

الموثق  
01.07.2025

مكتب الأستاذ / اسامة عبد الحفيظ محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم  
الكانن مكتبها بمنطقة الاسكان الحضري CIA عمارة B رقم B-01، B-02 بجانب المحكمة الجديدة بحي 72 مسكن طريق وهران  
الهاتف: 045.42.00.50  
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني  
طبقا للمادة 748 من ق.إ.م

بموجب أمر بحجز تنفيذي على عقار الصادر عن السيد رئيس محكمة مستغاثم بتاريخ 2023/11/07 تحت رقم الترتيب 23/00941 و القاضي تأمر بتوقيع حجز تنفيذي لصالح الدائن بنك الفلاحة و التنمية الريفية وكالة عين تادلس 872 على عقار المدين عتيوبي الحاج ابن العجال و المتمثل في: في قطعة أرض فلاحية كائنة ببلدية الصفصاف بالمكان المسمى دوار المكائلية مساحتها 35 آر 63 س مجموعة ملكية 73 . قطعة أرض ثالثة فلاحية كائنة ببلدية الصفصاف بالمكان المسمى دوار المكائلية مساحتها 01 هـ 03 آر 75 س قسم 16 مجموعة ملكية 63. وذلك لإستيفاء مبلغ القرض المحدد في اتفاقية القرض متوسط المدى المؤرخة في 16/04/2015 ضف إلى توابعه من فوائد وفوائد التأخير والرسم على القيمة المضافة القابلة للتغيير، بالإضافة إلى مصاريف الحجز و التنفيذ. وذلك لتنفيذ جدول قيد الرهن المشر في المحافظة العقارية مستغاثم بتاريخ 27/04/2015 ايداع رقم 1492 مجلد 393 حجم 80 رقم 46. والممهور بالصيغة التنفيذية الصادرة عن محكمة مستغاثم مجلس قضاء مستغاثم تحت رقم 19/1390 المؤرخة بتاريخ: 25/09/2019. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني و ذلك لجلسة 15/07/2025 بمحكمة مستغاثم وذلك أمام قاضي البوع العقارية على الساعة 14:00 الثانية زوالا. التعيين: العقار عبارة عن قطعة أرض فلاحية كائنة ببلدية الصفصاف بالمكان المسمى دوار المكائلية مساحتها 35 آر 63 س قسم 16 مجموعة ملكية 73. السعر الافتتاحي: حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ قدره اثني عشر مليون و مائة و سبعة و ثمانمائة دينار جزائري (2.137.800 دج) ، حسب تقرير الخبرة المنجزة من طرف الخبر العقاري الأستاذ حاج علي البشير المودع بأمانة ضبط مستغاثم بتاريخ 11/11/2024 رقم 24/717، على أن يكون البيع بأعلى عرض. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي  
01.07.2025

مكتب الأستاذ / اسامة عبد الحفيظ محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم  
الكانن مكتبها بمنطقة الاسكان الحضري CIA عمارة B رقم B-01، B-02 بجانب المحكمة الجديدة بحي 72 مسكن طريق وهران  
الهاتف: 045.42.00.50  
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني  
طبقا للمادة 748 من ق.إ.م

بموجب أمر بحجز تنفيذي على عقار الصادر عن السيد رئيس محكمة مستغاثم بتاريخ 2023/11/07 تحت رقم الترتيب 23/00941 و القاضي تأمر بتوقيع حجز تنفيذي لصالح الدائن بنك الفلاحة و التنمية الريفية وكالة عين تادلس 872 على عقار المدين عتيوبي الحاج ابن العجال و المتمثل في: في قطعة أرض فلاحية كائنة ببلدية الصفصاف بالمكان المسمى دوار المكائلية مساحتها 35 آر 63 س قسم 16 مجموعة ملكية 73 . قطعة أرض ثالثة فلاحية كائنة ببلدية الصفصاف بالمكان المسمى دوار المكائلية مساحتها 01 هـ 03 آر 75 س قسم 16 مجموعة ملكية 63. وذلك لإستيفاء مبلغ القرض المحدد في اتفاقية القرض متوسط المدى المؤرخة في 16/04/2015 ضف إلى توابعه من فوائد وفوائد التأخير والرسم على القيمة المضافة القابلة للتغيير، بالإضافة إلى مصاريف الحجز و التنفيذ. وذلك لتنفيذ جدول قيد الرهن المشر في المحافظة العقارية مستغاثم بتاريخ 27/04/2015 ايداع رقم 1492 مجلد 393 حجم 80 رقم 46. والممهور بالصيغة التنفيذية الصادرة عن محكمة مستغاثم مجلس قضاء مستغاثم تحت رقم 19/1390 المؤرخة بتاريخ: 25/09/2019. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني و ذلك لجلسة 15/07/2025 بمحكمة مستغاثم وذلك أمام قاضي البوع العقارية على الساعة 14:00 الثانية زوالا. التعيين: العقار عبارة عن قطعة أرض فلاحية كائنة ببلدية الصفصاف بالمكان المسمى دوار مكائلية ذات مساحتها 01 هـ 03 آر 75 س قسم 16 ، مجموعة ملكية رقم 63. السعر الافتتاحي: حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ قدره ستة ملايين ومائتين و خمسة و عشرون ألف دينار جزائري 6.225.000 دج ، حسب تقرير الخبرة المنجزة من طرف الخبر العقاري الأستاذ حاج علي البشير المودع بأمانة ضبط مستغاثم بتاريخ 11/11/2024 رقم 24/717، على أن يكون البيع بأعلى عرض. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي  
01.07.2025

مكتب الأستاذة شراطي خديجة  
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم  
مجلس قضاء مستغاثم  
الكانن مكتبها بالمنطقة الحضرية الثالثة عمارة 03 محل 02  
طريق وهران مستغاثم/الهاتف:0776.77.10.27  
إعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني  
طبقا للمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية  
ويطلب من السيد الشركة ذات المسؤولية المحدودة كاريبي سيد من طرف مسيرها بونوة محمد الأمين الساكن ب: صوف المثل رقم 67 المنطقة الصناعية لولاية عين تموشنت. ضد السيد: زخون الياس، الساكن ب : بني ياحي قسم 09 مجموعة ملكية رقم 89 بلدية الحسيان مستغاثم. وأيضا السيدة : عربوش عتيبة، الساكن ب بني ياحي قسم 09 مجموعة ملكية رقم 89 بلدية الحسيان مستغاثم. بناء على أمر الاداء الصادر عن رئيس محكمة مستغاثم بتاريخ 09/02/2023 الممهور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 11/04/2023 تحت رقم 23/0074. بناءا على أمر بحجز تنفيذي على عقار رقم الترتيب 23/01076 مشير لدى المحافظة العقارية بتاريخ 09/01/2024 سيجري بتاريخ 22/07/2025 على الساعة الثانية بعد الزوال بقاعة الجلسات الكائنة بمقر محكمة مستغاثم بيع قطعة أرض بنسبة ½ في الشبوع من قطعة أرض مساحتها 50 آر 63 س عليها محطة بنزين ( بمنشأتها وتجهيزاتها ) قسم 09 مجموعة ملكية 89 كائنة بالحسيان مستغاثم بالمزاد العلني لمن تقدم بأعلى عرض بالإضافة إلى مصاريف البيع. ويعلم المحضر القضائي أنه تم ايداع قائمة شروط البيع لدى محكمة مستغاثم بتاريخ 15/10/2025 تحت رقم 24/159 لكل من يهمه الأمر يمكنه الاطلاع على دفتر الشروط بمكتب المحضر أو كتابة ضبط محكمة مستغاثم.

المحاضرة القضائية  
01.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مجلس قضاء : غليزان  
محكمة : وادي اريهو  
القسم : شؤون الأسرة  
رقم الجول: 25/00276  
رقم الملف: 25/00488  
تاريخ الحكم : 25/03/16  
باسم الشعب الجزائري  
حكم

بالجلسة العلنية المنعقدة بمقر محكمة وادي اريهو بتاريخ السادس عشر من شهر مارس سنة ألفين وخمسة وعشرون، برئاسة السيد (ة): ياحي اسماعيل قاضي، وبمساعدة السيد (ة): قاسم بختة أمين ضبط، وبحضور السيد (ة): زرار إكرام وكيل الجمهورية. صدر الحكم الآتي بيانه: بين السيد حشفة سميرة ابنة بوعبد الله مرجع حاضر، الخوان : حي لآكات وادي اريهو. المباشير للخصام بواسطة الأستاذ (ة) : بعزيز مراد. ضد: بن قداش عائشة ابنة عبد القادر مرجع ضده حاضر المباشير للخصومة بواسطة الأستاذ (ة): مسعودي مختار في إطار المساعدة القضائية. السيد وكيل الجمهورية حاضر حاضر.

والقاضي في منطوقه بما يلي:

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة عتيا ابتدائيا حضوريا: في الشكل : قبول إعادة السير في الدعوى. في الموضوع : إفراغ الحكم الصادر عن محكمة المال بتاريخ 08/12/2024 نفوس 24/02811 واعتماد تقرير الخبرة المع من طرف الخبرة مفتاح خبرة المودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 22/12/2024 تحت رقم 24/449 و بالنتيجة: الحكم بالحجز على السمة بن قداش عائشة المزدادة بتاريخ 28/08/1942 بمأزولة لأبيها عبد القادر وأنها بموسى حليمة. تعين ابنتها المدعية حشفة سميرة مقدما عليها لرعايتها وتولي شؤونها وتسيير أموالها والتصرف فيها تصرف الرجل الحر في حدود ما سمح به القانون. نشر هذا الحكم في جريدة وطنية أو نشر بأحدى التفتين للإعلام. أمر ضابط الحالة المدنية المختص بالتأشير بهذا الأمر على عقد ميلاد الممهور عليها. تحميل المدعية بالمصاريف القضائية المقررة بسنة الألف و أربعمائة دينار جزائري (6400 دج )، بدأ صدر هذا الحكم وأصبح به جهارا في اليوم والشهر والسنة المذكورين أعلاه وأمضي لصحته كل من الرئيس وأمين الضبط.

01.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
ولاية تيارت  
المقاطعة الإدارية – قصر الشلالة  
دائرة حمادية  
بلدية الرشايق  
مكتب الجمعيات  
إعلان عن تجديد الهيئة القيادية  
طبقا لأحكام القانون رقم 06/12 المؤرخ في 12 يناير 2012 والمتعلق بالجمعيات. تم هذا اليوم 29/06/2025 تجديد الهيئة القيادية للجمعية المحلية ذات الطابع الرياضي المسماة - النادي الرياضي الهاوي أمل الرشايق للفنون القتالية. المعتمدة تحت رقم 008 بتاريخ 2021/03/28. الرئيس – لاسن عيسى ابن النعار. المقر- حي حبيج داود – بلدية الرشايق  
رئيس المجلس الشعبي البلدي  
01.07.2025

**SOS**  
Un Handicapé ( amputé de la jambe ), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence un moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école ( distance de 05 KM du domicile ) Lance un appel aux âmes charitables.  
Tél:0670.641.690

**Agence de voyage SFICIFA**  
**Mesra - Mostaganem**  
**Rue Mohamed Khemisti**  
**Face Maison Renault**  
**Tel: 06 61 78 30 05**

**Vends**  
Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage ( sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information veuillez contactez le numéro  
0556 366 201

**Location Appartement**  
Loue appartement neuf F2 Standing dans la nouvelle cité 712 à Chorfa à Chlef  
Contactez le :  
0541/66/53/51  
Non sérieux s'abstenir.

**WASH'N DELIVERY**  
Le Pressing Qui Vient à Vous  
Bring your laundry, we'll wash it  
Call us 0770 936 836  
@WashNdelivery9  
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran  
041 879 674  
0770 936 836

Festival du théâtre comique à Médéa  
Une 15e édition sous le signe  
de l'accompagnement des jeunes talents



La 15e édition du Festival national du théâtre comique (Fntc), qui s'ouvre demain lundi à Médéa, se présente, cette année, sous le signe de "l'ouverture du théâtre sur le monde extérieur et l'accompagnement des jeunes talents", a déclaré, dimanche, le commissaire de cette manifestation. Contrairement aux précédentes éditions, le programme d'animation du 15e FNTC, qui se poursuit jusqu'au 4 juillet prochain, ne se limitera pas aux seules œuvres

théâtrales en compétition pour la "Grappe d'Or", prix du meilleur spectacle, mais inclura des activités comprenant des pièces de théâtre et des ateliers au profit de nombreuses catégories de la société, a fait savoir le commissaire du festival, Said Benzergua, lors d'un point de presse.

Le commissariat du festival prévoit, dans ce contexte, d'organiser des spectacles de théâtres au profit des enfants au niveau des communes de Ksar-el-Boukhari, Tablat, Djouab, Ouled Hellal, Berrouaghia, Beni-Slimane, Saneg, Azziz et Chelalel-El-Adhaoura, a-t-il indiqué. Les pensionnaires des centres pour personnes aux besoins spécifiques de Tamesguida, Beni-Slimane et Bougezoul seront gratifiés également de spectacles de théâtres animés par de jeunes comédiens, a ajouté le commissaire du festival qui a fait part aussi de la programmation de spectacles au sein des établissements de rééducation relevant du secteur de la justice localisés à Bougezoul et Berrouaghia. S'agissant du volet relatif à l'accompagnement des jeunes comédiens qui veulent percer dans le 4e art, des ateliers de formation en mono-comédie (spectacle réalisé par une seule personne) sont prévus lors de cette édition et vont permettre aux jeunes talents d'acquérir les connaissances nécessaires pour monter leur propre pièce et pouvoir ainsi se produire sur scène, a expliqué Said Benzergua. Sept pièces théâtrales sont en lice pour décrocher la "Grappe d'Or" lors de ce festival placé sous le slogan "Médéa : 100 ans de théâtre". Il s'agit de "Wa akhiren" (Enfin) du théâtre régional Abderrahmane Bouguermouh (Bejaia), "Ed-Doub" (l'Ours) produite par l'association "Massini" d'Adrar, "Khems Ensa wa araba" (Cinq femmes et un chariot) du théâtre régional Mustapha Kateb de Souk-Ahras, "Khoutoubate Kelb" (noces de chien) réalisée par la Maison de la culture et des arts de Jijel avec le concours de l'association "Tiziri". Le commissariat du Fntc fait part aussi de la sélection des pièces "EL-Ain Bel Ain" (Oeil pour oeil) de l'association culturelle et de musique classique de Setif, "En-Nisf El-Akher" (l'Autre moitié) de l'association culturelle et du théâtre "El-Moutalate el waki" de Guelma et "El-Warta" (Embarras) de l'association "Chabab wa Founoune" de la ville de Tablat (Médéa).

Commémoration du 70e anniversaire  
de la composition de l'hymne national "Kassaman"

L'hymne national algérien "Kassaman" a été au centre d'une conférence organisée à l'occasion du 70e anniversaire de sa composition, coïncidant avec le mouvement poétique mondial soutenant la Cause palestinienne à travers le monde. Organisée, samedi, par la Fondation "Moufidi Zakaria, en collaboration avec l'association nationale culturelle "Harakat Echi'r el Djazairia" (mouvement poétique algérien) à la Bibliothèque nationale (Alger), cette manifestation a été marquée par deux conférences: la première sur l'hymne national tandis que la deuxième a évoqué la présence de Palestine dans les poèmes de Moufidi Zakaria. Intervenant à cette occasion, le vice-président de la Fondation Moufidi Zakaria et coordinateur de la Commission algérienne Histoire et Mémoire, M. Mohamed Lahcen Zeghidi, a



braqué la lumière sur les étapes clés de la composition de "Kassaman", dont la composition musicale a été réalisée par Mohamed Fawzi. Pour sa part, le poète palestinien Hussein Abou El-Naja a mis en avant la présence de la Palestine dans les œuvres de Moufidi Zakaria, no-

tamment à travers son poème emblématique "Falastine a la Essalib" (Palestine sur la croix), mettant en exergue la vision artistique du poète et la structure rythmique. De son côté, le président de "Harakat Echi'r el Djazairia", Achour Fenni, a souligné que la commémoration du 70e anniversaire de "Kassaman" coïncidait avec "le mouvement poétique mondial initié par le Mouvement mondial de la poésie, auquel participent 170 poètes de 110 pays" ajoutant que cette conférence témoignait de "l'adhésion de la poésie à la résistance à travers le front

culturel, et affirmait également la position indéfectible de l'Algérie en faveur à la cause palestinienne". La manifestation s'est clôturée par des récitals de poésie algérienne, exprimant la souffrance du peuple palestinien assiégé et saluant sa résilience face à l'entité sioniste terroriste.

Ballalou préside le lancement du programme "Hiya"  
dédié aux porteuses de projets cinématographiques

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou a présidé, dimanche à Alger, le lancement du programme "Hiya" dédié aux femmes porteuses de projets cinématographiques et axé sur le développement de leurs compétences artistiques et pratiques dans le domaine du court-métrage. Dans une allocution prononcée au siège du Centre national de la cinématographie et de l'audiovisuel (CNCA), le ministre a affirmé que le programme "Hiya" se veut "une initiative pionnière regroupant une élite de talents féminins émergents dans les domaines de l'écriture du scénario et de la réalisation, dans le but de leur permettre de produire des courts-métrages porteurs

de messages forts et reflétant des expériences humaines importantes". Pour le ministre, ce programme représente "une formation réelle et de terrain" qui permettra aux participantes de "réaliser des œuvres qui méritent d'être reconnues et visionnées". Il s'inscrit également "dans les démarches du secteur de la Culture et des Arts, visant à promouvoir la production cinématographique, et constitue une réponse aux engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui accorde une attention particulière à l'accompagnement de la créativité cinématographique". Au vu de l'importance de ce programme et des œuvres artistiques



ques qui en découlent, M. Ballalou a annoncé "l'organisation de journées consacrées au cinéma féminin, qui seront officialisées dès l'année prochaine", et ce dans le cadre de "l'accompagnement du ministère de la Culture et des Arts aux jeunes talents dans le domaine du cinéma", ainsi que de "l'aide apportée aux porteuses de projets cinématographiques pour concrétiser leurs idées sur le terrain". De son côté, la réalisatrice Yasmine Chouikh a affirmé, en sa qualité de responsable de l'encadrement des cinq participantes à ce programme, que ce dernier "n'est pas un simple atelier ou une simple activité passagère, mais un projet global", précisant que "les participantes bénéficieront de rencontres professionnelles avec un ensemble de réalisateurs, producteurs et comédiens afin d'enrichir leur vision artistique".

Ouverture du 1e salon national  
de la manifestation culturelle "forum du livre"

Le premier salon national de la manifestation culturelle "forum du livre" édition dédiée à la Palestine s'est ouvert dimanche à la bibliothèque principale de lecture publique "Mohamed Hamouda Bensai" au pôle urbain Hamla de la ville de Batna. Tenue sous le thème "les bibliothèques de lecture publique, incubatrices de l'innovation et tribunes culturelles", la manifestation de deux jours a connu une large participation des bibliothèques principales de lecture publique et leurs annexes de 30 wilayas. Dans son allocution à l'occasion, le directeur du livre et de la lecture publique au ministère de la Culture et des Arts, Tidjani Tama, a salué l'initiative qui "renforce la

scène culturelle, consolide l'industrie du livre et enrichit le domaine de la créativité nationale", affirmant le soutien à toutes les initiatives qui visent à améliorer la pratique de la lecture en Algérie. De son côté, la directrice de la culture et des arts de la wilaya de Batna, Amira Deliou, a souligné que la première édition de ce salon vient couronner les 41 éditions précédentes du forum du livre, améliorer la lecture et faire connaître et encourager les auteurs algériens. Pour la directrice de la bibliothèque principale de lecture publique, Chahrazed Dhoudi, la manifestation regroupe les responsables et les cadres des bibliothèques principales de lecture publique de plusieurs wil-

ayas ainsi que les auteurs écrivains en célébration du livre pour diffuser davantage la lecture. La première journée de la manifestation a donné lieu à la projection d'une vidéo sur les précédentes éditions du forum et à des conférences d'universitaires sur la dynamique de la pratique de la lecture et les sociétés du savoir à l'heure de l'intelligence artificielle. En marge de la rencontre, une exposition a été consacrée aux auteurs de Batna et à leurs publications ainsi qu'aux précédentes éditions du forum du livre. Le programme de cette première édition du salon du livre prévoit des conférences, des ventes-dédicaces d'ouvrages et un récital poétique intitulé "Soirée de Ghaza".



2

08h35 Télésopping  
09h30 Amour, gloire et beauté  
10h00 Les Feux de l'amour  
10h45 Petits plats en équilibre  
10h50 Les douze coups de midi  
11h55 Petits plats en équilibre  
12h00 JT 13h  
12h50 Petits plats en équilibre  
12h55 Météo  
13h00 Plus belle la vie, encore plus belle  
13h25 Trahie par l'amour  
15h00 Un cadavre dans le grenier  
16h30 Familles nombreuses : la vie en XXL  
17h00 Tout pour la lumière  
17h30 Ici tout commence  
18h10 Demain nous appartient  
19h00 JT 20h  
20h10 Taxi  
21h50 20 ans de saga "Taxi" : le film qui fait exploser tous les compteurs  
23h55 Camping Paradis  
00h45 Camping Paradis



3

07h04 Forêt magique super joyeuse  
07h16 Prodigeuses  
09h00 Divers  
09h02 Le cercle  
09h50 Les Barbares  
11h29 D'autres que moi  
11h36 Fatou en mode...  
12h31 L'Amour ouf  
15h08 Vingt dieux  
16h37 Têtâtête(s)  
16h51 Saturday Night Live  
18h02 Loris Giuliano au boulot  
18h50 Hot Ones  
19h25 D'autres que moi  
19h29 Viendez au Groland  
19h46 Viendez au Groland  
20h11 Saint-Ex  
21h46 Faut voir ! L'hebdo cinéma  
22h28 Emilia Pérez  
23h24 Quelques jours pas plus  
01h04 La prisonnière de Bordeaux  
02h49 A Short Trip  
03h06 Somewhere in Between



04h30 Incroyables transformations  
05h30 Incroyables transformations  
06h30 Incroyables transformations  
07h35 M6 Boutique  
08h45 Ça peut vous arriver  
10h30 Ça peut vous arriver chez vous  
11h40 Météo  
11h45 Le 12.45  
12h40 Un jour, un doc  
13h50 Un jour, un doc  
14h50 Un jour, un doc  
15h50 Un jour, un doc  
16h30 La roue de la fortune  
17h35 Le juste prix  
18h45 Le 19.45  
19h40 Nouveau jour  
20h10 Zone interdite  
22h00 Zone interdite  
23h00 Cauchemar en cuisine  
23h50 Cauchemar en cuisine  
00h55 Cauchemar en cuisine  
01h35 Programmes de la nuit

11h50 Le maillot à pois, 50 ans au sommet  
11h55 Journal Météo Climat  
12h00 Journal 13h00  
12h40 Journal Météo Climat  
12h47 C'est bon à savoir  
12h55 Ça commence aujourd'hui  
14h05 Ça commence aujourd'hui  
15h20 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
16h55 Affaire conclue : la vie des objets  
17h00 Tout le monde a son mot à dire  
17h40 N'oubliez pas les paroles  
19h00 Journal 20h00  
20h00 Mot de passe : le duel  
20h10 Grandir en France : les enfants ont la parole  
21h45 Histoires d'une nation : l'école  
22h45 Histoires d'une nation : l'école  
23h55 Expression directe  
00h05 In Her Car  
00h30 In Her Car  
10h45 Météo  
10h50 Outremer.l'info  
11h00 Régions d'ici  
11h15 ICI 12/13  
11h55 Météo à la carte  
12h55 Météo à la carte (la suite)  
13h20 Rex, chien flic  
14h05 Rex, chien flic  
14h50 Rex, chien flic  
15h35 La p'tite librairie  
15h45 Duels en familles  
16h20 Slam  
17h05 Questions pour un champion  
17h50 Journal Météo Climat  
18h00 ICI 19/20 édition toutes régions  
18h50 Tout le sport  
19h10 Météo régionale  
19h20 Un si grand soleil  
19h42 Un si grand soleil  
20h10 Un si grand soleil  
22h10 Crime en Lozère  
00h00 Les dents de la mer 3  
01h45 Fleurs à parfum, retour en Grasse  
08h25 Sauver Venise  
09h55 Les derniers maîtres artisans de Venise  
10h45 Un été au lac de Constance  
11h40 L'estuaire du fleuve Oder : Une lagune à l'écosystème foisonnant  
12h35 La crise  
14h05 Une Parisienne  
15h55 Cuisines des terroirs  
16h25 Invitation au voyage  
17h10 Invitation au voyage  
18h00 Les parcs nationaux du Royaume-Uni  
18h45 Arte journal  
19h05 28 minutes  
19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel  
20h00 Gardiens de la révolution : Les maîtres de l'Iran  
20h50 Gardiens de la révolution : Les maîtres de l'Iran  
21h45 Mossad : des agents israéliens parlent  
00h05 Toute une nuit sans savoir  
01h50 La nature, l'art et nous

# TÉLÉVISION

15

## Votre soirée

3

20h10

### UN SI GRAND SOLEIL



Alix demeure insensible aux avertissements d'Ulysse et Claudine. Suite à un accident, Ulysse accuse formellement Lucas de l'avoir renversé pour s'approprier sa position à la galerie. Lucas confie à Emma que son père a disparu, avec la conviction qu'Alix détient la solution de ce mystère. Emma s'implique profondément dans cette quête. Simultanément, Catherine persuade son fils Boris d'accepter les excuses d'Eliott et d'abandonner les poursuites. Découvrant Muriel chez Catherine pour la soirée, Eliott perd son sang-froid. Pendant ce temps, Claudine reprend l'ascendant sur BGL, imposant une pression insupportable à Johanna et Florent.



20h10

### SAINT-EX



En juin 1930, Antoine de Saint-Exupéry et Henri Guillaumet, inséparables amis et brillants pilotes travaillent tous les deux en Argentine pour la Compagnie générale aéro postale. Au cours d'un périlleux vol de nuit, Saint-Exupéry se retrouve amené à amerrir en catastrophe et il faut tout le talent et le courage de Guillaumet pour le sauver. A leur retour à la base, ils sont accueillis par Noëlle, l'épouse d'Henri, mais aussi par la voix du directeur de l'Aéropostale, qui, excédé par la perte d'un avion, menace de couper tous les crédits du département. Saint-Exupéry lui fait alors une promesse quasi-impossible à tenir.



20h50

### TAXI



Ancien coursier, Daniel est devenu depuis peu chauffeur de taxi à Marseille. Passionné de mécanique et de vitesse, il a modifié sa berline pour en faire un véritable bolide et n'hésite pas à prendre des libertés avec le code de la route. Son chemin croise celui d'Emilien, un inspecteur de police. Ce dernier lui propose de passer l'éponge sur ses infractions en échange de son aide dans le cadre d'une affaire de braquages de banques.  
**Acteur:** *Samy Naceri (Daniel Morales), Frédéric Dieffenthal (Emilien Coutant-Kerbalec), Marion Cotillard (Lilly), Manuela Gourary (Camille), Emma Wiklund (Petra).*



ORAN

29|23

Lever du soleil  
Coucher du soleil  
Humidité  
Vent

05h50  
20h23  
88%  
10 km/h

Alger  
Constantine  
Annaba  
Ouargla  
Mostaganem  
Béchar

29-24  
37-20  
32-22  
41-28  
30-24  
42-28

Pour éviter une nouvelle mégapanne

## Le gouvernement espagnol annonce une série de mesures

Le gouvernement espagnol a adopté une série de mesures destinées à éviter une nouvelle mégapanne électrique dans le pays, avec notamment des incitations pour développer le stockage, près de deux mois après la coupure qui a touché l'ensemble de la péninsule ibérique. Il s'agit de rendre le système "plus robuste et efficace", a résumé la ministre de la Transition écologique Sara Aagesen à l'issue du Conseil des ministres, durant lequel un décret a été adopté. Il s'articule autour d'un renforcement de la supervision, des capacités de contrôle de la tension et d'amortissement des oscillations électriques sur le réseau, un facteur "fondamental" selon la ministre, comme "le stockage, la flexibilité et l'électrification". Parmi les mesures de ce décret figurent un assouplissement des délais pour l'installation de nouveaux projets éoliens et photovoltaïques et des incitations à développer le stockage sur ces sites de production d'énergie renouvelable, via notamment l'implantation de "batteries". Elles confirment le soutien apporté par le gouvernement de gauche espagnol au secteur des énergies renouvelables, un temps critiquées pour leur rôle supposé dans la mégapanne du 28 avril - et finalement mises hors de cause par les différentes enquêtes menées sur cet événement. Selon un rapport d'experts chapeauté par le ministère de la Transition écologique, la panne a été provoquée par un phénomène de surtensions ayant entraîné une "réaction en chaîne", aggravée par les déconnexions de certains sites de production d'électricité, à l'initiative des opérateurs. Ce rapport a pointé à la fois des défaillances chez le gestionnaire du réseau espagnol REE, qui avait prévu ce jour-là son dispositif "le plus faible depuis le début de l'année 2025" pour réguler la tension et amortir les oscillations sur le réseau, et chez les producteurs d'électricité, qui auraient déconnecté des centrales de "façon inappropriée".

Liban

## Deux frappes sionistes font trois martyrs

Trois personnes sont tombées en martyres samedi dans le sud du Liban lors de deux frappes menées par des drones sionistes, a annoncé le ministère libanais de la Santé. Dans un communiqué, le ministère précise qu'une première frappe de drone des forces sionistes a visé la région de Kounine, faisant un martyr et en blessant un autre. Le ministère libanais de la Santé a par ailleurs fait état d'une seconde frappe de drone des forces d'occupation sionistes qui a visé la localité de Mahrouna, dans la région de Tyr. Deux personnes sont tombées en martyres, dont une femme, et en a blessé une troisième, selon le communiqué. Vendredi, le ministère de la Santé libanais a fait état d'une femme tombée en martyre et de plusieurs personnes blessées dans des bombardements sionistes dans le sud du Liban. Selon l'agence officielle libanaise Ani, l'aviation d'occupation sioniste a aussi mené des raids intenses sur des zones boisées environnantes. En dépit d'un cessez-le-feu en vigueur depuis fin novembre dernier, l'entité sioniste mène des attaques quasi quotidiennes dans le sud du Liban.

### Question sahraouie

## L'une des plus grandes injustices non encore levées

La question du Sahara occidental reste l'une des plus grandes injustices non encore levées, en dépit de la clarté du droit international sur ce dossier et des résolutions du Conseil de sécurité appelant au respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, soutient John Bolton, ancien diplomate et ex-conseiller à la sécurité nationale américaine. Lors d'un entretien accordé au site espagnol "Otralectura", Bolton a relevé que la situation dans les territoires sahraouis n'avait pas progressé à cause de "l'obstination" du Maroc et de son refus d'autoriser la tenue d'un référendum d'autodétermination "libre" et "honnête". Il a précisé que depuis l'annonce du cessez-le-feu en 1991 et la mise en place de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), il y a eu un accord de principe sur la tenue d'un référendum basé sur le recensement de la population, effectué par l'Espagne en 1974. "En dépit de la simplicité de cette procédure sur le plan technique, le Maroc a fait en sorte d'entraver l'opération à plusieurs reprises, car il redoutait que les résultats du référendum ne servent pas ses ambitions expansionnistes", a-t-il souligné. L'ancien diplomate, qui a rappelé l'urgence de l'engagement de la communauté internationale en faveur

du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, a critiqué avec virulence l'attitude de Rabat qui "tente de gagner du temps et de changer la composante démographique dans les territoires sahraouis occupés à travers le transfert de populations marocaines vers ces territoires". M. Bolton s'est attardé, en outre, sur la problématique à la fois juridique et morale liée au dossier sahraoui, assurant que la souveraineté réelle ne peut être imposée par la force et l'annexion brutale, mais puise plutôt sa légitimité dans la volonté populaire libre. Il a attiré l'attention, d'autre part, sur les campagnes de désinformation menées par le Maroc et certains de ses alliés dans le but de ternir l'image du Front Polisario, précisant que les tentatives visant à associer le Front aux groupes terroristes et extrémistes ne sont qu'une "propagande désespérée sans preuves tangibles" et qui contredit ce qu'il a vu personnellement depuis sa première visite dans les camps de réfugiés sahraouis, il y a plus trente ans. John Bolton note, par ailleurs, que Rabat n'a pas hésité à utiliser des lobbies pour faire pression dans un certain nombre de capitales européennes et américaines afin d'imposer sa vision sur la question sahraouie et de faire

la promotion de son prétendu "plan d'autonomie" en espérant le substituer au référendum d'autodétermination. Cette propagande dévoile, relève-t-il, une crainte réelle face à la volonté inébranlable des Sahraouis. Sur un autre plan, l'ancien diplomate américain a évoqué l'exploitation illégale des ressources naturelles du Sahara occidental par le Maroc, à travers l'établissement d'accords de pêche couvrant les eaux sahraouies avec des sociétés étrangères, mais aussi des accords facilitant le pillage du phosphate sahraoui. Il a tenu à signaler que tous les accords qui concernent les ressources des territoires sahraouis étaient illégaux, du point de vue du droit international, tant que le statut du Sahara occidental n'a pas été définitivement réglé. M. Bolton a affirmé, enfin, que la seule solution juste et durable au dossier sahraoui passe par l'application des résolutions de l'ONU, à travers, notamment, la tenue d'un référendum sur l'autodétermination, sous l'égide des Nations unies. Il a invité, à cet effet, la communauté internationale à cesser de détourner le regard devant cette tragédie et à mettre en application ses engagements moraux et légaux afin que le peuple sahraoui puisse jouir de ses droits à la liberté et à l'indépendance.

### Pour resserrer les liens face à Washington

## Le chef de la diplomatie chinoise en Europe

Le chef de la diplomatie chinoise entame lundi une tournée en Europe, destinée selon Pékin à faire des relations sino-européennes un pôle de "stabilité" face aux Etats-Unis et à un monde en proie aux bouleversements. Figure connue de son pays à l'étranger, Wang Yi, diplomate expérimenté de 71 ans, doit se rendre au siège de l'Union européenne (UE) à Bruxelles, ainsi qu'en France et en Allemagne. Sa visite intervient au moment où Pékin cherche à renforcer ses relations avec le Vieux Continent face aux Etats-Unis de l'imprévisible président Donald Trump, qui décrivent régulièrement la Chine comme leur rivale stratégique. Des différends demeurent toutefois entre Pékin et Bruxelles, notamment sur le plan économique. Parmi eux: le déficit commercial massif en défaveur de l'UE (357,1 milliards de dollars), les liens étroits Pékin-Moscou malgré la guerre en Ukraine, les surtaxes européennes sur les véhicules électriques fabriqués en Chine ou encore les représailles chinoises visant le cognac français. "Les relations sino-européennes font face à des opportunités importantes, à un moment où le monde connaît une accélération des transformations historiques, avec la montée inquiétante de l'unilatéralisme, du protectionnisme et des comportements hégémoniques", a indiqué vendredi Guo Jiakun, un porte-parole de la diplomatie chinoise, dans une critique voilée des Etats-Unis et de leur guerre des droits de douane. Dans ce contexte, la Chine et l'UE se doivent de "préserver conjointement la paix et la stabilité mondiales, défendre le multi-



latéralisme et le libre-échange, préserver les règles internationales, l'équité et la justice, et s'imposer comme des forces de stabilité et constructives dans un monde en proie aux turbulences", a-t-il souligné. A Bruxelles, Wang Yi s'entretiendra avec la cheffe de la diplomatie européenne, Kaja Kallas, pour un "dialogue stratégique de haut niveau", selon Pékin. Pendant son séjour en Allema-

gne, il rencontrera le ministre des Affaires étrangères, Johann Wadephul, pour des discussions sur la diplomatie et la sécurité. Il s'agira de la première visite de M. Wang depuis la mise en place en mai à Berlin d'un nouveau gouvernement conservateur. En France, le ministre chinois rencontrera son homologue Jean-Noël Barrot, qui avait effectué une visite en Chine en mars.

### Cameroun

## Bouba Maïgari annonce sa candidature à la présidentielle

Le président du parti camerounais, l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (UNDP), Bello Bouba Maïgari, a annoncé samedi sa candidature à l'élection présidentielle d'octobre 2025. « Après les délibérations et l'approbation du comité central, j'ai accepté d'être candidat à l'élection présidentielle en octobre 2025 », a déclaré devant la presse, le président de l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (UNDP), également ministre d'Etat du Tourisme et des Loisirs, M. Maïgari. L'homme politique, âgé de 78 ans, s'exprimait après une réunion extraordinaire de l'UNDP à Yaoundé.